

femmes *en l'an 2000 et au-delà*



TEXTE PUBLIÉ POUR PROMOUVOIR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA DÉCLARATION ET DU PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING

février 2005



Les femmes et l'eau

Edwina Sandys

NATIONS UNIES

Division de la promotion de la femme
Département des affaires économiques et sociales

Introduction

L'eau et le développement : une crise qui s'aggrave

Il est largement admis qu'à l'échelle mondiale l'eau manque de plus en plus et que des millions d'habitants parmi les plus pauvres en souffrent. L'accroissement rapide des populations, l'urbanisation, l'agriculture de plus en plus intensive et l'évolution du climat (par exemple, sous forme de réchauffement mondial) provoquent tous un accroissement de la consommation d'eau et l'amenuisement des ressources existantes. Bien que les équipements liés à l'eau se soient multipliés depuis quelques dizaines d'années et que des solutions techniques, peu coûteuses et durables aient été apportées à de nombreux problèmes d'approvisionnement, des millions de gens continuent de souffrir de maladies liées à l'eau ainsi que des difficultés matérielles, sociales et économiques dues à la pénurie. Ce problème mondial a suscité un certain nombre d'initiatives internationales visant à améliorer la gouvernance de l'eau et à définir des objectifs concernant l'approvisionnement d'un nombre croissant de gens dans le contexte général de l'atténuation de la pauvreté et de la durabilité de l'environnement. On considère de plus en plus que le succès de ces objectifs passe de plus en plus par une participation accrue des femmes et l'adoption d'approches qui tiennent compte de celles-ci. Avec comme toile de fond la recherche mondiale d'une meilleure gestion de l'eau (y compris l'assainissement et l'enseignement de l'hygiène), la présente étude vise à :

- Expliquer pourquoi il importe d'approcher cette gestion dans une optique d'égalité entre les sexes;
- Faire le bilan des résultats obtenus dans ce sens et tirer les enseignements de l'expérience;
- Mettre en évidence certains des principaux obstacles à une gestion de l'eau équitable pour les deux sexes et les atouts majeurs à ce sujet;
- Proposer des moyens pour inclure pleinement les femmes dans la gestion des ressources en eau.

L'eau est indispensable à la vie et au bien-être partout dans le monde, et pourtant des millions d'êtres humains manquent d'eau pour leur propre consommation et pour leur production alimentaire et souffrent des effets de la pollution et des changements écologiques. Il est capital d'améliorer de plus en plus la gestion des ressources en eau pour atténuer la pauvreté et assurer un avenir durable à des millions de gens dont les moyens d'existence sont précaires et qui vivent dans des conditions marginales. L'inégalité d'accès et la mauvaise gestion ont un impact écrasant. Selon l'ONU, 1,1 milliard de gens (un sixième de la population mondiale) sont privés d'eau potable de bonne qualité et 2,4 milliards vivent sans assainissement. Il en résulte des maladies, qui peuvent aller jusqu'à la mort : on estime que 3 millions de gens meurent chaque année et que des millions d'autres sont atteints de maladies liées à l'eau. La majorité est constituée, pense-t-on, par des enfants de moins de 5 ans atteints de maladies diarrhéiques¹.

Sans eau, il n'y a pas de production alimentaire. L'agriculture est majoritairement pluviale mais les cultures irriguées fournissent environ 40 % de la nourriture produite dans le monde et consomment 75 % des ressources en eau douce². Les réserves d'eau douce sont de plus en plus menacées par l'accroissement de population, l'évolution des modes de vie (la consommation individuelle d'eau ne cesse de croître) et la pollution, autant de phénomènes qui sont encore aggravés par d'autres aspects du développement humain. L'assèchement des terres humides récupérées pour l'agriculture, les arbres qui sont abattus lors des défrichements et l'érosion des sols modifient tous les cycles naturels de l'eau et peuvent aggraver les inondations et les sécheresses. Ceux qui pâtissent le plus de ces transformations vivent souvent dans des zones écologiquement marginales : 41 % de la population mondiale vit par exemple dans des bassins hydrographiques mis à mal. Dans ces zones, les plus démunis dépendent excessivement des ressources naturelles et souffriront de la détérioration de leurs moyens d'existence s'ils ne peuvent plus compter sur elles.

Depuis une vingtaine d'années, on s'aperçoit de plus en plus que des solutions purement techniques ne suffiront pas à garantir à la population mondiale un accès équitable et durable aux ressources en eau. Un tel accès dépend aussi de la situation juridique, des relations sociales, des us et coutumes, du droit foncier, du pouvoir sur les ressources (y compris la main-d'œuvre) et de l'existence d'institutions réglementaires appropriées. On a ainsi été conduit à accorder davantage d'importance à la gouvernance des ressources en eau, particulièrement à des approches à leur gestion reposant sur les collectivités. On part du principe, généralement, que de telles approches, lorsqu'elles reposent sur la participation, tiennent automatiquement compte du point de vue des femmes, mais ce n'est pas nécessairement le cas, comme le montrera le développement ci-après.

Politique internationale : de la protection sociale à la bonne gouvernance et à l'atténuation de la pauvreté

Depuis quelques dizaines d'années, l'importance accordée au rôle des femmes et à la situation respective des hommes et des femmes en ce qui concerne l'eau a évolué. Au début, les politiques et les interventions plaçaient les femmes et les enfants dans une *situation d'assistés*, l'amélioration de l'approvisionnement en eau leur étant destinée en premier. Toutefois, depuis le milieu des années 1980, un nouveau consensus a été défini au sujet de la gestion des ressources en eau à un certain nombre de réunions internationales qui ont largement insisté sur la nécessité d'utiliser ces ressources de manière *effective et efficace*³. Cette évolution répondait en partie à une évolution du climat macroéconomique dans le sens d'un ajustement économique et d'une réévaluation du rôle de l'Etat et elle était due aussi à ce que le système précédent de fourniture par les pouvoirs publics, en fonction de l'offre, n'arrivait manifestement pas à répondre aux besoins des catégories pauvres. Le consensus des années

1990 s'est exprimé sous forme d'une série de principes directeurs conçus pour être appliqués à la planification et à la gestion des projets et programmes⁴.

Depuis une dizaine d'années, ces « principes directeurs » ont évolué et n'insistent plus tant sur les questions de fixation des prix et de distribution que sur la nécessité d'envisager plus globalement la gestion des ressources en eau. La Gestion intégrée des ressources en eau est une approche plurisectorielle conçue pour répondre à la multiplication des demandes d'une substance dont les réserves sont limitées. Cette approche vise à assurer la mise en valeur coordonnée de l'eau, des terres et des autres ressources qui y sont liées pour optimiser la qualité de vie économique et sociale sans compromettre la durabilité des systèmes écologiques⁵. Les éléments principaux de cette approche sont les suivants :

- L'eau doit être traitée comme un bien économique, social et écologique;
- Les politiques concernant l'eau doivent insister sur la gestion de celle-ci et non pas seulement sur sa fourniture;
- Les pouvoirs publics doivent faciliter et favoriser la mise en valeur durable des ressources en eau, y compris un cadre réglementaire;
- Les ressources en eau doivent être gérées au niveau approprié le plus bas;
- Il faut être bien conscient que les femmes jouent un rôle capital dans la fourniture, la gestion et la préservation de l'eau.

Evolution de l'importance accordée aux femmes et à l'égalité entre elles et les hommes

Dans les déclarations et initiatives politiques des derniers temps, il est apparu indispensable de donner une place de premier plan aux femmes pour améliorer la gestion ou la gouvernance de l'eau dans un contexte global d'atténuation de la pauvreté. Le deuxième Forum mondial de l'eau, tenu à La Haye en l'an 2000, a reconnu que, en plus

d'être les premières utilisatrices de l'eau à usage domestique, les femmes en consommaient pour la production alimentaire, dans laquelle elles jouaient un rôle essentiel, et que les femmes et les enfants étaient extrêmement vulnérables en cas de catastrophes liées à l'eau⁶. Le Forum a conclu que la participation des femmes améliorerait la gouvernance. Etant donné que les femmes étaient les principales victimes de la mauvaise gestion, elles pouvaient acquérir davantage de pouvoir en exerçant une participation plus large et plus effective.

A la Conférence internationale sur l'eau douce, tenue à Bonn en 2001, la déclaration et les recommandations ont souligné qu'il fallait une approche soucieuse à la fois des hommes et des femmes et à laquelle les hommes et les femmes participent, tout en suggérant que, pour cela, il fallait renforcer les rôles joués par les *femmes* dans les domaines liés à l'eau⁷. Le troisième Forum mondial de l'eau, tenu à Kyoto en 2003, a mis encore plus l'accent sur l'égalité (y compris l'égalité entre les sexes). De nombreuses administrations publiques qui cherchent à fournir de l'eau pure à tous connaissent une crise de la gouvernance et ont besoin d'une approche intégrée à la gestion des ressources en eau qui repose sur des méthodes transparentes, fondées sur la participation et répondant aux besoins de l'environnement et de l'être humain. Dans la Déclaration ministérielle, on peut lire : « Dans la gestion de l'eau, nous devons assurer une bonne gouvernance, offrant une place plus importante aux initiatives communautaires au niveau des ménages et des voisinages. Il conviendra d'aborder le problème de l'équité dans le partage des bénéfices, *les intérêts des personnes défavorisées et des femmes devant dûment être pris en considération dans les politiques de l'eau*. Nous devons également encourager la participation de tous les acteurs et faire preuve de transparence et de responsabilité dans toutes nos actions⁸. » (Il n'y a pas d'italiques dans l'original.)

D'autres réunions internationales et déclarations politiques traitant d'objectifs aussi divers que l'élimination de la pauvreté ou la durabilité de l'en-

vironnement ont examiné les questions à la fois de l'eau et de l'égalité entre les sexes. Parmi les objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés au Sommet du Millénaire tenu au Siège de l'ONU, à New York, en l'an 2000, on peut citer « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » et « Assurer un environnement durable », et ce deuxième objectif consiste à « réduire de moitié, au plus tard en 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable »⁹. Au Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg en 2002, l'engagement a été pris de promouvoir l'autonomisation et l'émancipation des femmes et de viser l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les activités prévues dans l'Action 21, les Objectifs du Millénaire pour le développement et le Plan de mise en œuvre du Sommet¹⁰.

Il est de plus en plus admis que les femmes doivent jouer un rôle important dans la gestion de l'eau et que ce rôle peut être renforcé par la stratégie d'intégration d'une démarche d'égalité entre les sexes. Une telle intégration consiste à « évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines — politique, économique et social — de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux¹¹ ».

Au sujet de la politique de l'eau, l'intégration d'une démarche d'équité entre les sexes est justifiée par des raisons d'efficacité; une telle approche contribue à garantir que les ressources sont fournies et gérées de manière durable. Elle contribuerait aussi à l'autonomisation des femmes et ainsi favoriserait les buts plus généraux d'égalité au sein de la société et, par là, l'atténuation de la pauvreté et l'inclusion sociale. Certaines de ces idées sont développées dans les para-

graphes qui suivent et qui mettent en évidence quelques-unes des incidences principales concernant la gestion des ressources en eau.

L'importance d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans la gestion des ressources en eau

Définition d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes

Bien que beaucoup d'exposés de politiques continuent d'accorder de l'importance aux femmes en tant que catégorie défavorisée, d'autres jugent inutile de considérer les femmes indépendamment de l'ensemble de leurs rapports sociaux. La volonté de défendre les femmes a conduit à se préoccuper plus généralement d'égalité entre les sexes, ce qui conduit à considérer les relations *entre* les hommes et les femmes et la façon dont elles déterminent l'accès aux ressources, la participation aux décisions et l'exercice du pouvoir dans les ménages et les collectivités. Si les femmes sont défavorisées et subordonnées par rapport aux hommes, pour changer leur situation, il faut changer les conceptions et les actions des hommes comme celles des femmes. L'analyse sous l'angle de l'égalité entre les sexes considère que les relations entre les hommes et les femmes sont non pas déterminées par la biologie mais modelées par la société sous forme de différences de rôles et d'attentes, propres à chaque culture et susceptibles d'être modifiées ou rééquilibrées avec le temps.

Ces approches au développement découlent donc de l'idée qu'il est possible de favoriser des transformations dans les relations entre les hommes et les femmes au profit de divisions du travail et du pouvoir plus équitables entre les sexes, et qu'il est possible de concevoir des interventions dans ce sens. Approcher la gestion des res-

sources en eau du point de vue de l'égalité entre les sexes, par exemple, c'est rechercher une division équilibrée entre les hommes et les femmes dans les domaines suivants : accès à l'information, travail physique, apport de travail et d'argent, prises de décisions, accès aux ressources et aux avantages et maîtrise de ceux-ci. Une telle approche tiendra donc compte des éléments suivants :

- Les différences d'intérêts des hommes et des femmes, même à l'intérieur du ménage, la façon dont ils se recoupent ou bien sont incompatibles, et dont ils sont négociés;
- Les conventions et hiérarchies qui déterminent la place des hommes et des femmes dans la famille, la collectivité et la société en général, conduisant souvent à la subordination des femmes;
- Les différences entre les femmes et les hommes selon l'âge, la richesse, l'origine ethnique, etc.;
- L'évolution des rôles des hommes et des femmes et des relations entre eux sous l'effet des tendances socioéconomiques et technologiques¹².

Un certain nombre des éléments présentés ci-dessous conduisent à préconiser une approche à la gestion des ressources en eau qui repose sur le souci d'égalité entre les sexes.

Renforcement de l'efficacité du projet

Plusieurs études ont examiné les liens entre l'adoption d'une approche tenant compte de la situation propre aux hommes ou aux femmes ou de la prise en compte d'un souci d'égalité entre les hommes et les femmes pour planifier et programmer les projets, d'une part, et l'efficacité et la durabilité de ces projets, de l'autre. Elles montrent que des approches fondées sur la participation et cette prise en compte ont une incidence positive sur les projets. Dans les cas où à la fois les femmes et les hommes sont consultés, les installations sont plus souvent adaptées sur le plan technique, situées commodément et exploitées et entretenues correctement. Lorsque de telles approches soucieuses d'égalité favorisent la participation et l'intervention de tous les

Il est dangereux de ne pas tenir compte des femmes pour concevoir les projets

Un exemple relevé au Népal montre les inconvénients qu'il y a à ne pas tenir compte des vues des femmes dans la planification des projets. L'intervention considérée a accru par inadvertance la charge de travail des femmes :

« Dans toutes les collectivités étudiées au Népal, les femmes se sont plaintes qu'aller chercher de l'eau leur prenait nettement (près de quatre à cinq fois) plus de temps qu'auparavant depuis que les services concernant l'eau avaient été améliorés. La raison en est que les robinets et les puits foncés par battage sont situés le long de la route où les hommes risquent de les voir si bien qu'elles ne peuvent pas se baigner et laver tranquillement leurs vêtements lors-

qu'elles ont leurs règles. Les femmes du village de Hile, dans l'est du pays ..., sont donc obligées de transporter l'eau jusque chez elles plusieurs fois par jour, ce qui entraîne beaucoup de fatigue. Dans trois villages ..., les femmes ont déclaré attendre la tombée de la nuit pour le faire... Toutes les femmes se plaignent de ce que les planificateurs ne les aient pas consultées pour qu'elles décident elles-mêmes des plans concernant les robinets et les puits. »

Source : Shibesh Chandra Regni et Ben Fawcett, « Integrating gender needs into drinking water projects in Nepal », *Gender and Development*, vol. 7, n° 3 (1999), p. 2.

membres de la collectivité, les ressources en eau sont mieux utilisées et les avantages qu'elles procurent sont donc supérieurs¹³. Entre autres, il peut en résulter un recul considérable des maladies liées à l'eau et, de ce fait, une réduction des pertes de temps de production dues aux maladies, une meilleure fréquentation scolaire, une diminution des soins à apporter aux malades et donc un allongement du temps que les femmes peuvent consacrer à d'autres activités.

En raison du partage des tâches entre les sexes, il arrive que les femmes et les hommes ne connaissent pas les ressources naturelles de l'endroit de la même façon ou n'aient pas un même intérêt à ce que l'eau existe en abondance ou soit de bonne qualité. Tenir compte de ces différences d'intérêt pour concevoir et gérer les systèmes d'approvisionnement a des chances d'améliorer l'utilisation de l'eau et d'en faire bénéficier plus de gens, avec les avantages qui en découlent. Par exemple, comme ce sont les femmes surtout qui vont chercher l'eau et donc souffrent le plus des pannes, ce sont elles qui prendront probablement le plus de soin des installations et les entretiendront le mieux. Toutefois, en raison des relations entre les sexes dans leur milieu socioéconomique, les femmes risquent aussi d'avoir du mal à exercer correctement pareils rôles en raison des difficultés de déplacement, ou par manque d'argent ou de temps. Une approche visant l'égalité entre hommes et femmes mettra en évidence ces obstacles et conduira à des mesures pour les surmonter.

Autonomisation des femmes et égalité

L'autonomisation des femmes est une condition de l'égalité entre elles et les hommes et d'égalité sociale et leur permettra de prendre en main leur propre existence pour s'attaquer, individuellement et collectivement, aux aspects oppressifs des systèmes sociaux et établir des relations d'égalité avec les hommes. De tels buts vastes et ambitieux ont des liens avec les objectifs plus concrets qui consistent à assurer l'efficacité des ressources en

eau. Les incidences de l'amélioration de l'approvisionnement peuvent se traduire en avantages tangibles pour les femmes : meilleure santé, plus de temps libre pour d'autres activités et potentiel de production accru, autrement dit des conditions qui favorisent l'égalité entre elles et les hommes dans la vie de tous les jours. En outre, parce qu'elles auront davantage leur mot à dire dans les décisions et la gestion des ressources et qu'elles seront plus compétentes pour le faire, elles auront peut-être plus de forces aussi pour redresser les inégalités sociales.

Les projets qui ne sont pas spécifiquement soucieux de promouvoir l'égalité entre les sexes risquent d'accroître les inégalités et les différences même là où l'accent est expressément mis sur la participation des femmes. Il se peut, par exemple, que les pre-

mières initiatives insistant sur le rôle des femmes en tant que porteuses de l'eau du ménage et responsables de sa gestion aient contribué à renforcer des divisions inéquitables du travail entre les hommes et les femmes. Pour faire progresser l'égalité, il faut associer la prise en compte des vues des femmes à une analyse sociale plus générale, ainsi qu'à une juste perception des autres dimensions du pouvoir dans la collectivité considérée.

Une approche soucieuse d'égalité entre les sexes aide à surmonter certains obstacles à la participation de tous dans les interventions visant le développement. Il semble, d'après l'expérience, que les approches fondées sur la participation ne tiennent pas nécessairement compte des situations propres aux hommes ou aux femmes ni de la répartition du pouvoir; la partici-

La prise en compte des vues des femmes doit inclure une analyse de la société et de la pauvreté

Une étude faite au Zimbabwe a montré que si l'analyse sociale ne s'accompagne pas d'une prise en compte des vues des femmes, la gestion collective des ressources en eau n'inclut pas automatiquement les femmes et ne profite pas nécessairement à l'égalité. Maintenant il est admis que les femmes doivent jouer un rôle accru dans la gestion de l'eau et les commissions de point d'eau doivent être composées principalement de femmes. Toutefois :

« Les femmes pauvres ont moins de chances d'être élues à des postes des commissions de point d'eau ou des comités de développement des villages. Lorsqu'on demande selon quels critères se décident les élections aux postes de responsabilité, les villageois ont cité de manière répétée deux raisons : ils élisent **premièrement des personnes qu'ils peuvent respecter (en raison de leur statut, de leur influence, parce qu'elles travaillent beaucoup ou qu'elles sont capables de réunir un consensus**

sur des questions difficiles) et deuxièmement des personnes qui ont, par exemple, une bicyclette ou de l'argent, pour pouvoir représenter au besoin le village aux bureaux de district. Les femmes pauvres ont généralement moins accès aux ressources en eau et ont moins de temps et de travail à donner que les autres femmes ou que les hommes. Elles sont souvent en mauvaise santé et leurs enfants risquent davantage d'être atteints de maladies liées à l'eau. Ce sont donc elles qui pourraient le plus profiter des avantages d'améliorations qui rapprocheraient l'eau des foyers. Néanmoins, ce sont elles qui participent généralement le moins aux décisions collectives conduisant à de telles améliorations. »

Source : Frances Cleaver, « Incentives and informal institutions: Gender and the management of water », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1998), p. 347 à 360.

pation locale peut être dominée par les anciens, les riches, les membres de telle ou telle caste ou ethnie, ou les hommes. De fait, les femmes peuvent se sentir gênées par leur charge de travail, les usages qui les empêchent de circuler ou de parler en public librement, ou le respect et la déférence dus aux anciens et aux hommes. Néanmoins, des faits montrent que lorsque des approches fondées sur la participation sont associées à une prise en compte des préoccupations propres aux femmes, par exemple lorsqu'elles identifient des espaces et des formes appropriées d'expression pour faciliter la participation des femmes, certains de ces obstacles à l'inclusion peuvent être surmontés¹⁴.

Obstacles à la mise en œuvre d'une approche soucieuse d'égalité entre hommes et femmes

De nombreux projets sont signalés dans lesquels les femmes semblent participer pleinement et profiter de l'accroissement des ressources en eau. Ces femmes acquièrent de nouvelles compétences en matière de techniques et de gestion, interviennent de plus en plus dans les décisions prises à la maison et dans la collectivité et mettent à profit des projets concernant l'eau pour obtenir un revenu ou un développement avantageux pour elles-mêmes et pour leurs familles¹⁵.

Les résultats sont cependant inégaux. Il faut encore obtenir des femmes qu'elles participent réellement à ces projets et que ceux-ci veillent à l'égalité entre les sexes à de nombreux niveaux de la gestion de l'eau. Un bilan de documents d'orientation établis au milieu des années 1990 a montré qu'un nombre appréciable d'entre eux ne mentionnaient toujours pas expressément cette égalité alors que des études antérieures avaient conclu que, faute d'être expressément destinés aux femmes, les projets concernant les ressources en eau bénéficiaient seulement à un petit nombre d'entre elles¹⁶. La plupart des progrès effectués l'ont été dans des domaines que les planificateurs ont associés plus naturellement aux femmes, notamment l'approvi-

Les femmes acquièrent de nouvelles compétences en participant à la gestion

Un projet concernant les bassins versants et l'équité entre les femmes et les hommes a suivi une approche résolue en faveur d'une participation accrue des femmes à la gestion de l'eau. Ce projet, coordonné par CARE-El Salvador et trois ONG salvadoriennes a aidé des femmes à en prendre la direction en leur donnant une formation de spécialistes du développement communautaire et de chefs de petites entreprises. Les femmes ont été incitées à faire partie des conseils d'administration de di-

vers réseaux de distribution d'eau. En recevant une formation et en participant à la gestion, les femmes ont acquis des connaissances techniques en agriculture et accomplissent des tâches jusqu'alors considérées comme l'apanage des hommes.

Source : N. Maharaj (2003), « The Gender Approach to Water Management: Lessons learnt from around the Globe », Gender and Water Alliance/Water, Engineering and Development Centre (Royaume-Uni), p. 12.

sionnement en eau à usage domestique et l'assainissement. Les essais pour développer le rôle des femmes dans ceux de l'irrigation ou de l'assèchement rencontrent d'autres difficultés, liées notamment à des questions plus générales de droit foncier et de droits d'accès¹⁷. Au niveau international, les femmes interviennent peu là où il est question d'eau car il s'agit d'un domaine de compétence qui reste encore masculin. Il y a encore largement matière à des activités et à des stratégies conçues pour que les femmes, et non pas seulement les hommes, jouent réellement un rôle utile dans la gestion de l'eau.

Les approches politiques continuent d'hésiter entre la recherche d'efficacité et le souci d'égalité. Si le principe d'une participation accrue des femmes est maintenant généralement accepté dans le secteur de l'eau, les différences entre organisations sont considérables. L'objectif principal demeure l'efficacité de la distribution de l'eau, avant l'autonomisation des femmes, l'égalité entre les sexes ou des changements de société plus vastes. Par exemple, alors que la Banque mondiale insiste sur la participation des femmes pour appuyer une approche fondée sur la demande, ainsi que des interventions efficaces, efficaces et durables¹⁸, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) privilégie l'éga-

lité¹⁹. Un bilan récent de 71 politiques, lois et règlements concernant l'eau a montré que ceux qui recherchent principalement des résultats effectifs et efficaces définissent généralement ce que les femmes peuvent leur apporter alors que ceux dont les buts sont plus généraux, par exemple l'égalité ou l'atténuation de pauvreté, insistent pour que les rôles des hommes et des femmes soient équilibrés²⁰.

Gestion des ressources en eau dans le contexte de moyens d'existence complexes

Le présent paragraphe sera consacré aux modes d'existence qui déterminent à la fois les relations entre les sexes et l'accès aux ressources en eau. Au sujet de la gestion des ressources en eau considérée sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes, il faut se poser entre autres les questions suivantes :

- Comment les hommes et les femmes utilisent-ils les ressources en eau et à quelles fins ?
- Quels sont les apports des femmes et des hommes, des riches et des pauvres, à l'amélioration de l'approvisionnement en eau (travail, temps, argent, apports en nature) ?

- Qui prend les décisions concernant les ressources en eau ?
- Des hommes et des femmes différents par l'âge, la fortune, la religion ou la race assument-ils le coût de la gestion des ressources en eau et en retirent-ils des avantages de manière équitable ?
- Comment des approches équitables envers les hommes et les femmes peuvent-elles être institutionnalisées ?

L'eau pour la nature, L'eau pour les gens, L'eau pour l'alimentation

Pour adopter une approche soucieuse d'égalité envers les hommes et les femmes, il faut analyser globalement les ressources et les relations, ainsi que les contextes dans lesquels les gens vivent. Pendant de nombreuses années, dans le « secteur de l'eau » il y a eu l'approvisionnement à usage « *domestique* » (l'eau que l'on boit, qui sert aux lavages et à l'hygiène), l'eau « *de la production* » (principalement pour la production agricole irriguée et aussi pour le gros bétail) et l'eau « *de l'environnement* » (la régulation des crues, la lutte contre la sécheresse, la gestion des mangroves, la gestion des bassins versants, etc.).

Bien qu'il soit admis que la gestion de l'eau doit se faire de manière intégrée, de nombreuses interventions restent cantonnées dans des sous-secteurs. La planification de l'irrigation concerne encore principalement la production agricole, tout comme la planification dans le domaine de la santé concerne la qualité et la quantité d'eau consommée par les ménages en tant qu'unités procréatrices. Cette sectorisation ne reflète pas correctement les modes d'organisation de la vie des gens. Les modes d'existence, que ce soit dans les campagnes ou dans les villes, résultent de processus complexes et étroitement imbriqués, souvent définis par les relations, entre autres, des hommes et des femmes. Les femmes peuvent voir dans les canaux d'irrigation un endroit commode pour laver le linge ou prélever l'eau potable indispensable à leurs potagers ou leur basse-cour. Souvent, pourtant, la

planification n'aura pas tenu compte de leurs besoins. Une approche soucieuse d'égalité entre les hommes et les femmes peut contribuer à trouver des complémentarités entre différents emplois de l'eau et faciliter une gestion intégrée des ressources en eau. Un survol des intérêts divers liés à l'eau aidera à éclairer certaines de ces liaisons.

Depuis longtemps, les femmes sont considérées comme des acteurs privilégiés du sous-secteur de l'eau à usage domestique, cette place découlant principalement de l'idée que ce sont naturellement elles qui gèrent le ménage. Depuis de nombreuses années, les femmes sont considérées comme celles qui tirent principalement l'eau²¹, apprennent l'hygiène aux enfants et bénéficient des progrès de l'adduction d'eau puisque leurs occupations ménagères s'en trouvent facilitées. Dans les années 1980, une grande partie du travail accompli à l'occasion de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement faisait avant tout du secteur de l'eau un secteur de femmes, en raison des fonctions exercées par celles-ci et de la division des tâches familiales²². Ce travail mettait largement en évidence les nombreux rôles, privés et publics, joués par les femmes dans la gestion de l'eau à usage domestique, retraçant la complexité des interactions entourant les utilisations de l'eau par les femmes et montrait la nécessité d'une planification qui s'inscrive dans un contexte social. Dans ce secteur, l'activité des femmes a consisté à s'occuper de la santé dans les villages, enseigner l'hygiène ou construire des latrines et s'occuper des techniques d'adduction d'eau. Cependant, le sous-secteur domestique a été lent à faire une part accrue aux activités productrices des femmes et à inclure les hommes dans les activités qui concernent la santé et l'hygiène.

C'est seulement récemment qu'une composante relative à l'égalité entre les hommes et les femmes a été incluse dans le secteur de l'irrigation, en même temps qu'était reconnu le rôle de premier plan joué par les femmes en tant qu'agricultrices et productrices d'aliments²³. Cependant, cette innovation ne s'est pas faite sans peine dans le domaine de l'irrigation, longtemps considéré comme hautement technique. La planification de l'irrigation est

dominée par des approches à l'infrastructure et à l'ingénierie qui font la part belle à la construction de réseaux, à l'entretien de l'infrastructure et à la distribution de l'eau avec le minimum de pertes.

Les agriculteurs sont considérés comme les principaux destinataires et les résultats de l'irrigation sont mesurés à l'accroissement de la production agricole. Des programmes de transfert de la gestion de l'irrigation incitent les agriculteurs et les collectivités rurales à prendre en main leur propre approvisionnement, afin surtout de concevoir des réseaux de rationnement et de distribution praticables. Ce sont habituellement les hommes qui occupent la première place dans la gestion locale, souvent assurée par des commissions d'irrigation ou des associations d'agriculteurs. Des études ont montré que, pour se procurer l'eau dont elles avaient besoin pour leur irrigation, les femmes devaient la voler ou la prélever la nuit ou encore se faire défendre par un homme de leur famille²⁴. L'accès à l'eau d'irrigation dépend aussi beaucoup du droit foncier (souvent défavorable aux femmes) et du pouvoir exercé sur la main-d'œuvre. Beaucoup de terres irriguées sont cultivées par des femmes et des enfants et, pourtant, ce sont principalement les hommes qui prennent les décisions concernant la distribution de l'eau, souvent commercialisant la production et déterminent l'usage qui est fait du produit des ventes.

Jusqu'à présent, les préoccupations particulières des femmes n'ont guère retenu l'attention dans les sous-secteurs consacrés à l'eau pour l'environnement²⁵ alors qu'il est bien connu que les hommes et les femmes ont souvent des intérêts différents à atténuer les conséquences des sécheresses, à se protéger contre les inondations, à défendre les mangroves ou à gérer les forêts et les pêcheries. Par exemple, dans les populations de pêcheurs, les hommes vont plutôt pêcher au large ou dans les eaux intérieures importantes alors que les femmes pêchent près du rivage, et la transformation du poisson qui est effectuée par les femmes n'est pas reconnue à sa juste valeur. Dans les années 1980 et 1990, certains partisans d'une écologie féministe ont défendu l'idée que les intérêts propres aux femmes coïncidaient avec ceux de

la préservation de l'environnement et que leur connaissance instinctive de la nature en faisait des gestionnaires « naturelles » de celle-ci²⁶. De telles théories vont toutefois peut-être à l'encontre des objectifs d'égalité entre les hommes et les femmes car elles véhiculent une conception selon laquelle les femmes sont les gestionnaires « naturelles » de l'eau à usage domestique, et la responsabilité de cette gestion (et de ses résultats) doit donc reposer sur leurs épaules. Une telle approche simpliste a été remplacée par la reconnaissance plus nuancée que les hommes et les femmes ont effectivement des ordres de priorité et des perceptions qui diffèrent au sujet des ressources naturelles et que ces différences déterminent leur intervention dans la gestion.

Là où le milieu est dégradé et où beaucoup d'hommes vont travailler au loin, par exemple, les femmes sont les principales responsables de la production alimentaire si bien que les changements concernant l'accès à la terre, les ressources en eau et l'offre de main-d'œuvre peuvent les affecter de manière disproportionnée. Les familles rurales

pauvres dépendent souvent beaucoup des biens collectifs que peuvent être les sources, les pâturages ou les forêts qui leur fournissent nourriture, combustible et fourrage. Les droits sur les ressources naturelles et l'accès à ces ressources dépendent souvent du sexe ainsi que d'autres éléments de pouvoir. Une approche soucieuse d'égalité pourrait faciliter l'étude des mécanismes par lesquels le droit foncier, les droits de consommation et d'utilisation et le pouvoir sur la main-d'œuvre définissent l'inclusion ou l'exclusion par rapport à ces ressources, particulièrement si le milieu est déjà éprouvé ou en cas de catastrophe naturelle. Au Bangladesh, par exemple, en cas d'inondation, la population peut être contrainte de vendre ses biens. En pareil cas, il apparaît que les femmes sont plus exposées aux pertes économiques résultant d'inondations que les hommes parce que leurs biens consistent en bijoux ou en ustensiles de ménage qui se trouvent dévalués dans de telles circonstances et se vendent moins cher que les biens des hommes, constitués par des outils ou machines agricoles et des animaux²⁷.

Une approche soucieuse d'égalité entre les hommes et les femmes aide aussi à voir plus loin que la simple consommation de l'eau ou d'autres ressources pour aborder les relations sociales qui placent les gens dans une situation favorable ou non. Dans des travaux récents, des techniques d'analyse de la société et des relations entre les sexes ont servi à aller au-delà d'une identification des hommes et des femmes d'après leurs vulnérabilités spécifiques pour comprendre comment il est possible d'accroître la capacité de résistance des collectivités aux catastrophes en tirant parti des interdépendances existant en leur sein au sujet des modes d'existence²⁸.

Divisions du travail dans le domaine de la gestion des ressources en eau

Les erreurs d'appréciation concernant les rôles des hommes et ceux des femmes résultent souvent de simplifications excessives concernant la nature du ménage. L'approche sous l'angle de l'égalité entre les hommes et les femmes suppose que l'on connaisse la dynamique des ménages car c'est elle qui aide à comprendre, par exemple, qui dans le ménage fournit et commande la main-d'œuvre, la façon dont les droits et l'accès à la terre ou aux autres ressources sont négociés, qui détient l'argent, et comment l'équilibre s'établit entre les activités de production et les activités de procréation.

Pour illustrer cette nécessité d'une étude de la dynamique des ménages, on considérera le travail qui concerne l'eau au niveau du ménage, y compris l'approvisionnement en eau, son stockage, son rationnement et son utilisation. L'analyse sous l'angle de l'égalité a mis en évidence la nature triple du travail des femmes puisque premièrement elles sont les principales responsables du *travail de procréation* (soins aux enfants et aux personnes âgées, nourriture, santé et besoins essentiels du ménage), deuxièmement elles participent largement aussi au *travail de production*, en effectuant des travaux agricoles, en travaillant comme ouvrières ou en exerçant d'autres activités génératrices de revenus et troisiè-

Dégradation de l'environnement, moyens d'existence et impacts sur la santé des femmes et des hommes

Autrefois l'une des plus grandes étendues d'eau douce du monde, la mer d'Aral, au Kazakhstan et en Ouzbékistan, se réduit de nos jours sous l'effet d'une exploitation excessive. On a imputé à la monoculture du coton pratiquée à grande échelle et due initialement au régime soviétique le prélèvement excessif, la minéralisation et la pollution chimique de l'eau. Il existe des liens étroits entre cette dégradation et la mauvaise santé de la population locale, particulièrement des femmes et des enfants. C'est ainsi qu'en Ouzbékistan, dans la République du Karakalpakstan, les taux de mortalité maternelle, d'anémie, de fausses couches et de malformations à la naissance sont tous supérieurs aux moyennes nationales. Les taux

de mortalité infantile sont exceptionnellement élevés et beaucoup d'enfants souffrent de maladies de peau, de diarrhées et d'affections respiratoires aiguës. Les ONG qui travaillent dans la région ont favorisé une riposte intégrée qui consiste à appliquer en même temps des politiques concernant l'agriculture, l'environnement et la santé et à mobiliser les femmes pour comprendre pourquoi leur santé est mauvaise et s'employer collectivement à changer leur milieu et leur mode de vie.

Source : Organisation des femmes pour l'environnement et le développement « Women respond to a shrinking Aral Sea », <http://www.wedo.org/ehealth/respond.htm>.

mement elles accomplissent un *travail bénévole pour la collectivité*²⁹. Au sujet du rôle des femmes considérées comme les principales porteuses d'eau, on s'est spécialement attaché à trouver des moyens de réduire le temps consacré au transport de l'eau en rapprochant les ressources en eau des maisons afin d'accroître le temps disponible pour des tâches plus productives ou pour le développement social.

Il est utile d'insister sur le rôle des femmes dans l'économie ménagère et de mettre en évidence le travail accompli par les femmes à la maison pour comprendre les conditions difficiles dans lesquelles il s'exerce. Cependant, pour analyser en détail la situation particulière dans laquelle se trouvent les femmes, il faut comprendre à la fois les différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le travail lié à l'eau et les interdépendances sur lesquelles ces différences reposent. On peut notamment se poser les questions suivantes :

- Qui est chargé du travail concernant l'eau à la maison — ce travail est-il délégué aux épouses jeunes, ou aux adolescents, garçons ou filles, ou bien aux enfants ?
- Qui est en mesure de diriger le travail des autres dans un ménage ?
- Les filles vont-elles plus que les garçons chercher l'eau et, dans l'affirmative, avec quelles conséquences pour leur santé et leur situation sociale ?
- Comment le travail lié à l'eau est-il perçu par les hommes et les femmes, et quelle importance est accordée au travail et à l'effort physique nécessaires ?
- Comment la nécessité de répondre aux différents besoins liés à l'eau et les autres tâches domestiques sont-elles conciliées ?
- Les hommes et les femmes sont-ils rémunérés différemment pour le travail technique ou la gestion qu'ils assurent concernant les ressources en eau ? Qui effectue un travail rémunéré, et qui accomplit un travail bénévole ?
- Comment les divisions du travail en fonction du sexe évoluent-elles face aux changements économiques et écologiques ?

Certaines de ces questions seront examinées dans les chapitres suivants.

Le présent chapitre est consacré aux différences de priorités concernant le temps passé à aller chercher l'eau.

Au sujet de l'eau, il est courant de dire qu'améliorer l'approvisionnement en eau, particulièrement en rapprochant l'eau de la maison et rendant l'approvisionnement plus sûr, c'est modifier la répartition des tâches entre les hommes et les femmes. Avec un meilleur approvisionnement en eau, les femmes disposent de plus de temps et d'énergie pour des activités de production, y compris des activités génératrices de revenus, pour participer aux décisions de la collectivité, pour préparer de meilleurs repas (et donc avoir des bébés mieux nourris), ou pour libérer les fillettes et les jeunes filles des tâches domestiques et leur permettre d'aller à l'école³⁰.

Néanmoins, il faut éviter d'accepter pareilles hypothèses sans le moindre examen critique. Même si l'eau vient de moins loin, les femmes auront peut-être à en rapporter plus, et donc le travail global de collecte de l'eau reviendra au même. Le temps qu'elles économisent, les femmes peuvent être obligées d'en faire autre chose que ce qu'elles voudraient. Elles peuvent ne pas avoir la possibilité de décider ou ne pas pouvoir se procurer les matières premières nécessaires aux activités génératrices de revenu, ou il se peut qu'il n'y ait pas de marché pour de telles activités. Les femmes qui auraient le temps de le faire n'ont peut-être pas la possibilité de participer à des réunions publiques. De plus, le temps gagné par les femmes risque d'être accaparé par d'autres membres de la famille, par exemple des parents ou des beaux-parents.

Ce n'est pas parce que l'approvisionnement en eau sera meilleur que le travail lié à l'eau en sera nécessairement réduit. Des études consacrées au transport et à l'utilisation de l'eau destinée à des usages domestiques en Afrique de l'Est (avec une comparaison entre les chiffres publiés en 1972 et ceux qui ont été recueillis pour une étude complémentaire en 1997) montrent que, malgré le développement des installations, les femmes vont maintenant chercher l'eau *plus loin* et consacrent beaucoup *plus* de temps à ramener l'eau à la maison que dans les années 1970. Les pressions démogra-

phiques, les aléas de l'approvisionnement et les difficultés économiques font aussi que les enfants sont de plus en plus chargés d'aller chercher l'eau et que de plus en plus de jeunes hommes détournent l'eau à usage domestique au profit d'activités commerciales³¹.

Divergences d'intérêts et négociations tenant compte des préoccupations des femmes et de celles des hommes

Les structures de la société et les conceptions culturelles font que souvent ce sont les hommes qui sont considérés comme les chefs de famille. Néanmoins, dès lors que la nature négociée de l'économie ménagère est connue, il est possible de mieux comprendre les possibilités et les limites des choix et des pouvoirs que les femmes peuvent exercer dans la famille et dans la collectivité. Les places différentes des femmes et des hommes au sein du ménage et la division du travail entre les sexes ont pour effet que les femmes et les hommes peuvent être intéressés par des aspects très différents de l'approvisionnement en eau.

Du point de vue de l'utilisation de l'eau, il ne sert pas à grand-chose de considérer que les intérêts des femmes sont entièrement différents de ceux des hommes ni d'envisager le ménage comme ayant des intérêts unitaires non contestés. Ce qui se passe plutôt, c'est que les ordres de priorité différents des hommes et des femmes donnent lieu à des négociations et des compromis de sorte que les principaux besoins en eau du ménage se trouvent satisfaits. Ces négociations ont lieu dans le cadre du ménage et aussi en public, aux points d'eau et dans les réunions collectives.

Des études faites au Zimbabwe en zone rurale ont mis en évidence les accommodements qui s'établissent au sujet de l'utilisation de l'eau autour des points publics entre les femmes qui viennent chercher l'eau pour les besoins domestiques et les hommes qui mènent leur bétail s'abreuver³². Comme les hommes et les femmes n'ont pas le même ordre de priorité

dans l'affectation de leur temps, les femmes peuvent passer en premier, avant le bétail, aux heures d'affluence. Inversement, lorsque l'eau doit servir à des soins indispensables au bétail, par exemple pour remplir le bassin qui leur est destiné, les porteuses d'eau doivent d'abord attendre que la pompe ait rempli un peu le bassin.

Les résultats des négociations de ce genre peuvent varier selon le contexte et le lieu. Carney a ainsi recueilli des données au sujet d'un exemple intéressant fourni par des Gambiennes qui, individuellement et collectivement, ne travaillent plus dans les champs de leur mari depuis qu'un projet visant à améliorer la production de riz d'irrigation a alourdi leur charge de travail sans s'accompagner d'amélioration correspondante de leurs droits fonciers³³. Néanmoins, comme on le verra, il est beaucoup plus fréquent que les femmes n'arrivent pas à défendre leurs intérêts au niveau du ménage par des négociations et soient contraintes de le faire par le biais d'institutions collectives. Ces différences d'aptitude à négocier montrent bien qu'il est nécessaire de mieux déterminer comment les décisions sont prises dans telles ou telles circonstances, et aussi

comment les femmes et les hommes y participent et exercent une influence sur le processus décisionnel et ses résultats.

Droits, accès et structure sociale

Il est nécessaire d'élargir le champ des négociations concernant les intérêts des femmes au sein du ménage et aussi l'utilisation des ressources au niveau de la collectivité. Néanmoins, on peut sérieusement craindre que les femmes n'aient pas les moyens d'intervenir de cette façon. La force de leur position dans les négociations peut dépendre principalement de la structure sociale et juridique des droits dans le cadre duquel ces négociations s'inscrivent. L'accès des femmes à l'eau et leur rôle dans la gestion n'existent pas isolément mais sont déterminés par d'autres relations et structures sociales, les relations familiales et matrimoniales, la caste et la classe sociale.

Les relations matrimoniales peuvent jouer un grand rôle dans la définition des conditions d'accès des femmes aux ressources et de leur capacité à agir de manière autonome, particulièrement

lorsqu'elles vivent dans leur belle-famille ou le village d'origine de leur mari. Dans d'autres exemples, on peut voir comment des femmes pratiquant l'irrigation sont empêchées de participer pleinement à la gestion de celle-ci parce qu'elles n'ont aucun droit à hériter ou posséder des terres irriguées, ou des citadines pauvres qui se trouvent dans une situation défavorisée parallèle parce qu'elles n'ont aucune garantie de pouvoir continuer à occuper leur logement alors que c'est à elles qu'il incombe de trouver de quoi payer l'eau et l'assainissement.

Les femmes, l'eau et la santé

Liens entre l'eau, l'assainissement, la santé et la pratique de l'hygiène

L'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement présente des avantages manifestes, ne serait-ce que parce que la mortalité et la morbidité liées à l'eau reculent, que la productivité augmente et que le développement des enfants et la qualité de vie s'améliorent.

En raison des maladies véhiculées par l'eau, les femmes sont souvent obligées de s'occuper davantage des malades et ont donc plus de travail, ce qui fait qu'elles peuvent aller chercher moins d'eau et ont moins de temps pour le travail ou les autres services qu'elles rendent à la collectivité. De plus, le sida (pourtant sans rapport avec l'eau) a des incidences si vastes qu'elles restreignent toutes les capacités des ménages et empêchent de plus en plus de gens de participer activement à l'utilisation et à la gestion de l'eau. C'est ainsi qu'en Afrique du Sud les femmes qui dispensent des soins aux malades ont en plus, physiquement, à aller chercher davantage d'eau pour leur donner des bains. Dans les villes, les ménages qui comptent des malades ayant perdu leur emploi et ont donc un revenu familial amoindri ne peuvent plus payer les services publics (eau et électricité) qui finissent par leur être refusés³⁴.

Egalité entre hommes et femmes et limites à l'autonomie des femmes

Les relations patriarcales peuvent reléguer les femmes à un rang de subordonnées dans le couple et la famille, et aussi par rapport aux structures et normes collectives, comme le montre l'exemple suivant en Tanzanie :

« Une agricultrice se plaignait d'être maltraitée par son mari et la première femme de celui-ci. Parce que son mari doute être le père de son enfant, elle se trouve dans une situation vulnérable et ne dispose d'aucune des ressources du ménage. Elle travaille pour d'autres afin de s'acheter les vêtements et la nourriture dont elle et son enfant ont besoin et dépend des

voisins pour le sel ou le savon. Elle voudrait que son père restitue les 25 000 shillings qu'il a reçus pour la main de sa fille afin de pouvoir quitter son mari, mais son père affirme n'avoir plus cet argent depuis longtemps. Elle considère ne pas « pouvoir parler » au chef de village qui pourrait faire quelque chose, elle dit qu'elle peut seulement rester et supporter cette situation.

Source : Sustainable Management of Usangu Wetland and its Catchment Project (SMUWC). Rapport final : Rural Livelihoods, 2001. http://www.usangu.org/reports/rural_livelihoods.pdf.

Une analyse tenant compte de la situation respective des hommes et des femmes contribue à repérer comment les incidences des ressources en eau sur la santé sont ressenties différemment par les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Par exemple, les affections oculaires sont particulièrement courantes dans les régions où l'eau manque et l'impossibilité d'assurer une hygiène satisfaisante est une cause importante de cécité et de trachome chez les enfants. La cécité touche aussi les personnes qui s'occupent principalement des enfants et qui son en contact avec la maladie, et on pense que c'est la raison pour laquelle les femmes en sont beaucoup plus atteintes que les hommes dans l'ensemble du monde³⁵. Le paludisme, maladie liée à l'eau qui provoque une morbidité et une mortalité importantes en Afrique, atteint un nombre de femmes enceintes tout à fait disproportionné. Les femmes enceintes atteintes de paludisme sont plus exposées que les autres à l'anémie, qui à son tour accroît le risque de mortalité maternelle. Les enfants de ces femmes risquent d'avoir un faible poids à la naissance et donc d'être plus vulnérables aux autres infections et maladies³⁶.

Un autre exemple des désavantages que subissent les femmes par rapport aux hommes est fourni par l'impact que les travaux liés à l'eau ont sur elles. Les femmes et les fillettes qui transportent l'eau sur la tête exposent gravement leur santé. A la campagne, les gens ont l'habitude de dire que les hommes accomplissent le travail pénible, par exemple défrichent les champs, laissant entendre que le travail des femmes est plus facile. Or les seaux d'eau qu'elles portent sur la tête peuvent peser jusqu'à 40 kg et l'ergonomie de ce portage a montré qu'il nuisait au développement et au bon état de la colonne vertébrale, provoquant des déformations, de l'arthrite et des lésions³⁷. Ce portage brûle beaucoup d'énergie et peut être nocif pour les femmes dont l'apport nutritionnel est faible. Une étude menée au Zimbabwe a estimé qu'aller chercher de l'eau brûlait plus de 30 % de l'apport calorique quotidien³⁸.

Il ne faut toutefois pas en déduire que les femmes pâtissent de tous les

inconvénients liés au mauvais approvisionnement en eau. En Afrique subsaharienne, les garçons sont plus atteints que les filles par la bilharziose parce que, étant traditionnellement chargés de garder les troupeaux, ils entrent plus souvent en contact avec l'eau contaminée par les parasites.

En Afrique du Sud, la division du travail d'irrigation a pour effet d'éviter aux femmes le contact avec les pesticides (car on craint qu'ils nuisent à leur fécondité). Donc, les effets secondaires de l'emploi de ces substances et les décès qui y sont liés sont proportionnellement beaucoup plus fréquents chez les hommes³⁹. Ces exemples montrent combien il importe de connaître les modes de vie de chaque sexe associés à l'eau ainsi que les risques correspondants. Tandis que les femmes souffrent généralement peut-être plus de l'insuffisance qualitative ou quantitative des ressources en eau et du travail qui en découlent, certaines vulnérabilités peuvent aussi être propres aux rôles exercés par les hommes. Une analyse par sexe aide à repérer et comprendre ces risques et montre comment les travaux visant l'égalité entre les hommes et les femmes doivent entraîner des avantages pour celles-ci comme pour ceux-là.

Les femmes et l'assainissement

L'amélioration de l'assainissement est étroitement liée à l'amélioration de la santé par l'approvisionnement en eau potable car celui-ci contribue à réduire le risque de transmission faeco-orale des maladies. On estime que des réseaux d'assainissement bien exploités en même temps qu'un enseignement de l'hygiène et une plus grande consommation d'eau réduisent la mortalité provoquée par les maladies diarrhéiques d'environ 65 % et la mortalité de 26 %⁴⁰. Le Sommet mondial pour le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002 a fixé comme objectif la réduction de moitié au plus tard en 2015 du pourcentage de la population mondiale qui ne vit pas dans des conditions sanitaires satisfaisantes⁴¹. Cette réduction a ensuite été incluse parmi les objectifs du Millénaire pour le développement. Un certain nombre de questions concernant la société ou l'égalité entre les hommes et les femmes sont liées au succès de cet objectif ainsi qu'à d'autres qui s'en rapprochent.

L'assainissement est souvent considéré comme relevant du domaine des

Les préférences des hommes et des femmes concernant les lieux d'aisance

Des études consacrées à des interventions concernant l'eau et l'assainissement montrent que les femmes tiennent beaucoup à pouvoir s'isoler; dans des pays comme l'Inde où il n'y a pas généralement d'installations d'assainissement dans les milieux pauvres, il semble que les hommes éprouvent moins de gêne que les femmes à aller à la selle en plein air le long des routes ou dans des terrains vagues. Les femmes disent attendre la nuit malgré l'inconfort et le désagrément. Une étude faite au Cambodge, en Indonésie et au Viet Nam a montré que les femmes attachent plus de prix que les hommes à l'aménage-

ment de toilettes dans les maisons et trouvent plus d'avantages à l'amélioration de l'assainissement (commodité, discrétion, propreté de la maison, etc.). Pour les hommes, le principal attrait de cette amélioration est qu'ils peuvent ensuite utiliser les vidanges comme engrais dans leurs champs.

Source : Muherjee N. (2001), « Achieving sustained sanitation for the poor: Policy lessons from participatory assessments in Cambodia, Indonesia and Viet Nam », Jakarta (Indonésie), Water and Sanitation Programme for East Asia and the Pacific, http://www.wsp.org/pdfs/eap_achieving.pdf.

Prise en compte des intérêts des femmes dans la gestion des installations sanitaires

En Asie centrale, dans la vallée du Fergana, des villageois ont réussi à améliorer leur alimentation en eau potable et veulent maintenant faire de même pour les bains. Une villageoise a déclaré que leur rêve était de pouvoir prendre un bain par semaine. Avec l'assistance d'une ONG, quatre femmes influentes ont lancé un programme de construction et de gestion de bains publics dans deux villages. Ces bains non seulement permettront aux gens de se laver mais encore créeront des emplois pour des femmes qui n'en ont pas dans ces deux villages. Ces bains seront gratuits pour les personnes défavorisées (personnes âgées, orphelins, mères

de famille monoparentales). Selon le vœu des femmes, un salon de coiffure jouxtera chacun de ces bains. Une fois construits pour répondre aux besoins définis par les femmes, on compte que ces bains seront très fréquentés, qu'ils contribueront ainsi à faire reculer les maladies de peau et qu'ils seront utiles pour centraliser ultérieurement des campagnes de promotion de la santé.

Source : « Community Water Management in Kyrgystan and Uzbekistan: Strengthening the Role of Women », peut être obtenu sur le site suivant : <http://www.Columbia.edu/cu/musher/International%20Fellowship%20files/Gungoren>.

femmes dans les ménages et ce sont donc plus souvent les femmes qui supportent les coûts de construction des toilettes, parfois par opposition aux hommes. Souvent ce sont les femmes aussi qui veillent à la sécurité des enfants dans les toilettes alors que les hommes, cela a été démontré, se soucient beaucoup plus d'avoir assez d'eau (rapportée par des femmes) pour se laver après être soulagés. Les améliorations techniques, par exemple les réservoirs de chasse remplis à la main, que l'on trouve dans les zones urbaines à forte densité de population, peuvent imposer un surcroît de travail aux femmes qui sont obligées d'aller chercher le supplément d'eau nécessaire⁴².

Un certain nombre d'études ont montré que les préférences et les conceptions de chaque sexe sont liées non pas seulement à la situation économique et à la division du travail mais aussi à des principes de moralité et de bonne conduite. Au sujet des lieux d'aisance, les perceptions culturelles de la bienséance peuvent différer aussi selon le sexe. Par exemple, dans certaines cultures, les femmes répugneront à utiliser des toilettes construites de telle façon que leurs pieds dépassent sous la porte ou bien qu'elles puissent être

vues en train d'y entrer. Une femme pourra aussi considérer peu convenable d'utiliser les mêmes toilettes que son beau-père. Eventuellement, les femmes n'auront pas envie d'aller dans des toilettes construites en totale méconnaissance des us et coutumes. La planification technique doit donc tenir compte des différences culturelles concernant ce qui est considéré convenable dans les relations et les comportements entre les hommes et les femmes.

Comme on vient de le voir, les solutions techniques ne sont pas nécessairement avantageuses. Certaines initiatives concernant l'assainissement et l'hygiène visent à réduire les maladies liées à l'eau par l'enseignement de l'hygiène aux enfants. Pour cela, des toilettes et des lavabos sont installés dans les écoles et des campagnes de sensibilisation sont organisées. Lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des femmes en matière d'emploi et d'installations, on pourra faire mieux accepter les interventions en tenant compte des nécessités de l'hygiène, comme le montre l'exemple suivant.

Néanmoins, l'expérience montre que de telles interventions peuvent avoir un impact différent sur les

hommes et sur les femmes et qu'il faut en tenir compte dans la conception et la mise en œuvre. Trop souvent, les écolières sont chargées de nettoyer les toilettes, ce qui non seulement a pour effet de perpétuer les divisions inéquitables du travail mais aussi parfois expose davantage les fillettes au risque d'être violées ou importunées. Des cas ont été signalés où des écolières ne se rendaient pas aux toilettes de leur établissement parce qu'elles les trouvaient sales ou dangereuses. Environ un dixième des Africaines d'âge scolaire ne vont pas à l'école lorsqu'elles ont leurs règles ou cessent d'y aller à la puberté parce que les établissements scolaires n'ont pas d'installations sanitaires propres et leur permettant de s'isoler⁴³.

Les exemples ci-dessus incitent à penser que l'idée de ce qui est convenable peut varier selon les cultures et aussi selon le sexe, ce qui est corroboré par des témoignages de la solidité des convictions d'origine culturelle qu'entretiennent les femmes au sujet des causes de maladies diarrhéiques chez les enfants. Kaltenthaler a montré que, au Botswana, ce que les femmes considéraient comme la cause de ces maladies ne correspondait pas aux conclusions scientifiques⁴⁴. Entre autres causes, les transgressions des normes sociales, par exemple l'adultère de la mère, ou bien la consommation d'aliments jugés mauvais ou les changements climatiques revenaient plus souvent que la mauvaise qualité de l'eau ou l'absence de lavage des mains avant la préparation des aliments.

Le rôle prédominant des femmes dans l'enseignement de l'hygiène et l'intérêt plus vif qu'elles portent à l'assainissement ne doit pas les désigner automatiquement pour améliorer les installations. Concevoir des crédits spécialement pour les femmes pour les aider à construire des latrines, par exemple, peut contribuer à renforcer encore la répartition inéquitable des tâches domestiques en ajoutant cette construction à leur travail. Au Mexique, un programme d'enseignement de la santé incluait initialement la fourniture de matériaux aux femmes et utilisait des représentations graphiques de femmes et d'enfants. Il a été réévalué et les avis de femmes et d'hommes ont été recueillis, à la

suite de quoi une deuxième brochure a été distribuée montrant à la fois des hommes et des femmes en train de s'occuper des enfants et de l'hygiène. Cette version révisée a eu la préférence à la fois des hommes et des femmes⁴⁵.

Economie de la gestion des ressources en eau : l'eau payante

Des initiatives politiques récentes ont présenté des approches mues par la demande faisant une part importante à des arrangements de partage des coûts. On pense que les consommateurs, s'ils paient pour avoir des installations bien entretenues, seront incités à s'en servir correctement, auront le sentiment qu'elles sont à eux et abandonneront le comportement dépendant qu'engendre chez eux la fourniture de l'eau par des organismes publics ou les agences de développement. Qu'ils soient tout à fait prêts à payer l'eau après les améliorations, bonne volonté qui est souvent exprimée par les femmes, est considéré comme un signe qu'ils sont davantage disposés à utiliser l'eau et à la gérer de manière durable. Les paiements demandés aux collectivités prennent des formes diverses : participations aux coûts de l'approvisionnement et de l'entretien en espèces (particulièrement dans les villes) ou en nature sous forme de travail (surtout en zone rurale).

Comme tout ce qui concerne la fourniture de l'eau, son paiement a des incidences différentes pour les hommes et pour les femmes. En général, les mécanismes du marché désavantagent les pauvres qui doivent supporter des coûts d'opportunité élevés pour avoir accès à l'eau dans les économies de marché. Les femmes risquent d'être plus désavantagées que les autres car leur travail est généralement moins rémunéré (y compris pour leur travail occasionnel), elles peuvent moins disposer des moyens de production et de l'argent du ménage et peuvent moins facilement vendre leurs produits agricoles sur les marchés⁴⁶. Il se peut fort bien que ce soit à elles de payer l'eau tout comme c'est à elles principalement qu'il revient d'aller chercher l'eau et,

De l'eau contre du travail en Inde

A la suite de nombreuses discussions entre les collectivités et le personnel d'un projet en Inde, il a été décidé de payer des salaires aux villageois en échange du travail qu'ils consacraient à l'alimentation en eau. Les salaires ont été fixés à 50 % du salaire minimal national pour les ouvriers non qualifiés, les 50 % restants étant considérés comme un apport des membres de la collectivité puisqu'ils renonçaient à une partie de leur salaire. Le salaire moyen de 25 roupies par jour prévu pour le projet correspond à celui des manœuvres dans l'agriculture (lui-même égal à la moitié du minimum légal). Les ménages pauvres qui tirent leur revenu de ce type d'emploi ont trouvé le salaire correct. Les ménages plus aisés, n'ayant pas besoin du revenu produit par ce travail, l'ont laissé aux pauvres. L'eau apportée par l'irrigation leur a

procuré des avantages matériels substantiels les années suivantes, et ceci gratuitement. Les ménages pauvres sans terre ou n'ayant pas de terres irrigables ont assumé une part plus grande des coûts initiaux par l'apport de leur travail et n'ont retiré aucun de ses avantages durables appréciables. Dans certains villages, même les plus pauvres des hommes n'ont pas voulu travailler pour le salaire proposé car ils pouvaient aller en chercher de plus élevés au loin. Néanmoins, dans l'intérêt des femmes de leur famille, ils ont été tout à fait disposés à travailler pour ce bas salaire.

Source : Ian Tod, Akhilesh Parey, Ragubendra P.S. Yadav « How can we design water resources interventions to benefit poorer households? » Rapport présenté à l'Alternative Water Forum, Université de Bradford, mai 2003, www.brad.ac.uk/acad/bcid/GTP/altwater.html.

souvent, dans le ménage, on considère que ce sont elles qui sont chargées de l'eau. Cependant les barèmes sont souvent calculés en fonction du revenu des ménages, dont les femmes ne sont pas nécessairement les seules à disposer. Si c'est à elles de payer l'eau sur leur propre argent, d'autres désavantages s'ajoutent à ceux auxquels elles doivent déjà faire face pour obtenir un revenu.

Si les femmes pauvres éprouvent des difficultés réelles à payer l'eau en espèces, le faire en nature, sous forme de travail, n'est guère plus aisé. Eu égard au manque de revenus en espèces, les projets précisent parfois que la collectivité effectuera ses paiements sous forme de travail, en partant du principe que le travail peut être fourni par tous, même par les plus pauvres. Pourtant, les femmes ont du mal à le faire, comme le montre l'exemple ci-dessus dans lequel les femmes encourent des coûts

d'opportunité lorsqu'elles renoncent à un travail non structuré pour apporter leur contribution à la collectivité. Les hommes et les femmes, les riches et les pauvres, se trouvent dans des situations très différentes lorsqu'il s'agit d'apporter ainsi leur part à des projets. De plus, le temps des femmes est systématiquement sous-évalué, comme le montre l'exemple suivant d'intervention en Inde concernant des ressources en eau destinées au développement rural.

La nature des marchés, qui établit une distinction entre les femmes et les hommes, et le contexte d'inégalités sociales dans lequel ils s'inscrivent conduisent à se demander si faire payer l'eau peut favoriser l'égalité entre les sexes. En faveur d'un tel paiement on peut avancer de puissants arguments d'efficacité et de durabilité. Certains prétendent qu'en tenant compte du point de vue des femmes on pourra annuler les effets négatifs du paiement, voire

les renverser. Par exemple, en ce qui concerne les adductions d'eau en ville, les suggestions suivantes ont été faites⁴⁷ :

- Les tarifs seraient modulés et prévoiraient des exonérations pour les très pauvres;
- Les tarifs seraient définis par des commissions mixtes composées d'hommes et de femmes;
- Les femmes recevraient une formation pour pouvoir travailler comme ajusteurs ou plombiers rémunérés;
- Les ménages pauvres pourraient partager des raccordements lorsqu'ils n'ont pas les moyens d'en avoir d'individuels;
- Les femmes pourraient être employées à la vente de l'eau, ce qui leur procurerait un revenu et garantirait une distribution et une fixation des prix plus justes;
- Des crédits seraient offerts à des groupes de femmes pour l'installation de systèmes d'approvisionnement;
- Par un jeu de subventions, les forts consommateurs payeraient plus et les faibles consommateurs payeraient moins, des prêts permettraient de rembourser les frais de raccordement sur des périodes de 10 à 20 ans et d'adapter la fréquence des paiements aux variations de revenu des consommateurs pauvres.

Point de vue des femmes sur la gouvernance de l'eau

Puisqu'il est souhaitable de faire participer les consommateurs à la gouvernance de l'eau, il serait bon aussi que les institutions qui gèrent l'eau comptent davantage de femmes. A cette fin, selon nombre de politiques et de lignes d'orientation de projets, il faudrait inciter en particulier les femmes à devenir membres des commissions de gestion des eaux et à y assumer des fonctions de présidentes et de trésorières⁴⁸.

Les arguments en faveur d'une participation des femmes sont nombreux. Parce que les femmes s'occupent quo-

Les femmes font campagne pour une meilleure gestion de l'eau

En Ukraine, MAMA-86, une ONG dans le domaine de l'environnement, s'emploie à améliorer l'approvisionnement en eau potable à Odessa. Elle essaie de faire comprendre aux autorités et aux consommateurs de cette ville la nécessité d'améliorer la gestion, particulièrement pour faire cesser les gaspillages dus aux fuites. Dans sa campagne concernant l'eau potable, MAMA-86 a entrepris avec succès de faire économiser l'eau, elle a des activités d'éducation, a installé des compteurs et a négocié avec les autorités locales pour que celles-ci fournissent des services de réparation et de plomberie à des prix plus mo-

dérés. Elle a aussi intenté une action contre la compagnie des eaux qui avait doublé ses factures aux consommateurs. Cette expérience montre que les consommateurs d'eau peuvent obtenir de meilleurs services grâce à des solutions concrètes peu coûteuses qui peuvent être appliquées un peu partout et aussi en mettant les rouages démocratiques résolument à profit.

Source : Women's Human Rights Net « Interview with Jennifer Francis », Gender and Water Alliance (Jennifer Francis), peut être consulté sur le site : <http://www.whrnet.org/docs/interview-francis-0310.html>.

tidienement de l'eau en allant la chercher et en la consommant, on suppose qu'elles connaissent mieux les ressources et veulent pouvoir compter sur elles, ce qui en fait des responsables motivées. Dans les régions où beaucoup d'hommes vont travailler au loin, les collectivités comptent le plus clair du temps une majorité de femmes qui assurent une gestion continue et régulière. Les femmes seraient aussi mieux à même de représenter les vues et les intérêts des autres femmes et de veiller à ce que la gestion de l'eau ne réponde pas principalement aux priorités des hommes. De plus, les idées courantes sur les aptitudes et les traits marquants des femmes servent souvent à préconiser leur plus grande participation; les femmes sont plus fiables, soucieuses des intérêts du groupe et altruistes que les hommes.

Il est heureux que les aptitudes des femmes à diriger et l'importance de leur participation aux décisions soient reconnues, et elles auraient dû l'être depuis longtemps. L'exemple de l'Ukraine montre comment leur participation aux campagnes en faveur d'une amélioration des services peut aboutir à des résultats spectaculaires pour tous les membres de la collectivité.

Néanmoins, les approches soucieuses d'égalité entre les sexes sont souvent suivies sans réflexion et comme si elles allaient de soi, ce qui ne favorise guère l'égalité et l'efficacité. Une analyse décomposée par sexe de la participation des processus décisionnels et du fonctionnement des institutions nous aide à mieux comprendre pourquoi tant d'efforts passés ont conduit seulement à une participation partielle des femmes et pourquoi les résultats ne jouent pas toujours à leur avantage.

Le rôle des femmes doit devenir essentiel

Il est dangereux de perpétuer les mythes et les idées reçues concernant le propre des femmes car non seulement ils gommement les différences entre les femmes mais aussi ils marginalisent encore davantage les femmes dans les domaines dans lesquels elles n'ont guère de pouvoir ou d'influence.

Par exemple, on entend souvent répéter que, dans le secteur de l'eau, les femmes gèrent mieux que les hommes la trésorerie des commissions de l'eau⁴⁹. L'idée à la base semble être que les femmes sont généralement considérées

comme plus fiables et plus sûres que les hommes, plus soucieuses du bien commun et moins enclines à dépenser l'argent pour elles. Or une analyse par sexe fait apparaître un tableau plus complexe des raisons et des façons dont certaines femmes réussissent à exercer un pouvoir en tant que trésorières. Dikito-Wachtmeister signale que la grande majorité des trésoriers des commissions de l'eau qu'elle a étudiées au Zimbabwe sont des femmes qui craignent que l'argent qu'elles confieraient aux hommes ne serve à acheter de la bière⁵⁰. Elle relève toutefois que les trésorières sont généralement relativement âgées et fortunées et ont des maris qui ne boivent pas et travaillent. Les femmes interrogées ont dit que si une trésorière avait un mari qui travaille, dans le cas où de l'argent était détourné, il pouvait être réclamé au mari. Même s'il est vrai que les femmes sont naturellement plus dignes de confiance et, donc, font de meilleures trésorières, on peut se demander si l'exercice par elles de pareilles fonctions fait nécessairement progresser l'égalité entre les sexes. Dans le village indien étudié par Joshi, Lloyd et Fawcett, la trésorière diligente et dynamique de la commission de l'eau et de l'assainissement était la première à réclamer que la femme du village qui était de basse caste n'ait droit à aucune des prestations découlant du projet⁵¹.

Les coûts de participation

La solution la plus souvent retenue pour gérer l'eau au niveau local consiste à créer des groupes de consommateurs, des commissions de point d'eau, des associations d'irrigation, etc. Il apparaît qu'en structurant davantage la gestion des eaux par le biais de commissions et de contrats, spécialement de contrats prévoyant une participation accrue des femmes, on obtient davantage de résultats et d'autonomisation. Une analyse décomposée par sexe nous aide à analyser tant les coûts que les avantages d'une participation des femmes à cette gestion ainsi que les façons dont leur participation est utile ou nocive à leur autonomisation de manière plus générale.

La participation aux décisions publiques et aux activités collectives exige

évidemment du temps et du travail, mais elle en épargne aussi. Ces coûts et ces avantages ne sont pas les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Les pauvres pourront trouver prohibitifs les coûts d'opportunité d'une telle participation. Si passer une demi-journée dans une réunion signifie qu'ils doivent renoncer à une demi-journée de travail rémunéré, ils y renonceront probablement. On a aussi noté que les femmes n'ont pas beaucoup de temps, surtout si elles sont pauvres, ce qui freine leur participation.

Lorsque ce sont les hommes qui s'occupent des pompes et des puits, il leur faut beaucoup de temps pour les remplacer, ce qui a conduit à réclamer une participation accrue des femmes. Celles-ci invoquent souvent les limitations que leur culture oppose à leur mobilité pour ne pas assister aux réunions, particulièrement s'il leur faut pour cela parcourir de grandes distances ou sortir le soir. Néanmoins, les femmes exploitent aussi ces règles culturelles à leur avantage pour éviter le travail de gestion. Au Zimbabwe, les membres des commissions de point d'eau composées de femmes répugnent généralement à se déplacer, ce qui leur coûte du temps, de l'argent et de la fatigue, pour aller chercher les réparateurs de pompes ou signaler les pannes aux bureaux de district. Elles prétextent des obligations domestiques, prétendent qu'il n'est pas convenable qu'elles voyagent seules et demandent aux hommes

(jeunes) de se charger de ces démarches pour elles. Ces mêmes femmes n'hésitent cependant pas à se rendre seules à l'église, au marché, aux mariages ou aux enterrements ou à aller rendre visite à de la famille en ville⁵².

La culture des commissions et les obstacles à l'expression

Les commissions et associations officielles prennent des décisions publiques et soumettent à des examens contradictoires et transparents les questions d'accès, de distribution et de rationnement. Néanmoins, les faits montrent amplement que, pour survivre, les pauvres, surtout s'il s'agit de femmes, dépendent à ce point de relations de réciprocité qu'ils évitent de participer librement et ouvertement à de telles discussions. Par exemple, les pauvres ont besoin que leurs voisins plus aisés leur confient du travail saisonnier, leur donnent de la nourriture en cas de pénurie alimentaire, leur permettent d'utiliser les moyens dont ils disposent ou leur prêtent des outils ou des ustensiles. De telles relations de dépendance à l'égard du bon vouloir de leurs voisins les dissuadent d'entrer en opposition ouverte avec eux, même en cas de décisions manifestement inéquitables et cette tendance à éviter les

Comment surmonter les limites à l'expression qui sont liées à la condition féminine (Zimbabwe)

L'exemple suivant montre qu'il est difficile d'obtenir la participation de toutes les femmes dans les projets. Une étude faite auprès de commissions de femmes au Zimbabwe a montré que la fortune, la parenté et le mariage faisaient partie des éléments qui déterminaient si une femme était suffisamment « respectée » pour en représenter d'autres dans les commissions de gestion de l'eau. Une jeune femme a déclaré : « Je ne peux pas me profiler aux réunions où il y a des

femmes plus âgées parce qu'on me trouverait trop effrontée. Je suis jeune et mariée ici depuis quelques années seulement, ce qui fait que je ne peux pas prendre souvent la parole ni jouer un rôle important dans ces questions. »

Source : Mercy S. Dikito-Wachtmeister, « Women's Participation in Decision-Making Processes in Rural Water Projects: Makoni District, Zimbabwe » (Thèse de doctorat, Université de Bradford, 2000), p. 221.

Comment surmonter les limites à l'expression qui sont liées à la condition féminine (République-Unie de Tanzanie)

Selon un membre du personnel d'un projet concernant l'eau en République-Unie de Tanzanie :

« Puisque notre équipe était chargée de faciliter les choses, nous avons demandé aux assistants de se séparer en deux groupes ... Les femmes de notre équipe se sont occupées du groupe de femmes et les hommes de notre équipe du groupe d'hommes. Nous avons aidé les deux groupes à discuter pendant près d'une heure. La façon dont les femmes ont discuté très activement dans leur groupe a été très intéressante. Elles ont pris des décisions très énergiques pour améliorer la gestion du plan. En fait, les décisions prises par les femmes du groupe, lorsqu'elles ont été présentées à la réunion générale des deux groupes, ont beaucoup facilité l'établissement des principales compo-

santes du plan de gestion du projet. A la réunion générale, l'équipe a donné la possibilité à la représentante des femmes de rendre compte en retour. Elle a semblé très assurée. Dans une très large mesure, les hommes présents à la réunion ont approuvé les décisions prises par les femmes. Donc, au lieu de considérer que les décisions étaient prises par la femme qui les présentait à titre individuel, ils les ont respectées en tant que décisions d'un groupe. »

Source : Sarah House, « Easier to say, harder to do — gender, equity and water », p. 7 et 8. Rapport présenté à l'Alternative Water Forum, 1^{er} et 2 mai 2003, Bradford Centre for International Development, Université de Bradford. Peut être consulté sur le site : <http://www.bradford.ac.uk/acad/dppc/GTP/House.pdf>.

conflits est souvent renforcée par une culture qui prône la paix et l'harmonie et punit sévèrement les fauteurs de trouble.

Il est souhaitable que les femmes soient plus nombreuses dans les commissions de gestion des eaux et qu'il y ait un plus grand équilibre entre elles et les hommes mais leur simple présence ne garantira pas automatiquement l'égalité. Les structures et normes sociales font que même là où les femmes sont présentes dans ces commissions, elles ne se sentent pas toujours libres de parler publiquement devant les hommes, particulièrement si c'est pour s'opposer à leurs vues et à leurs intérêts. De plus, la prise de parole en public peut être régie par des normes différentes selon le sexe. Dans certaines situations, les femmes qui parlent en public le font au nom d'autres femmes alors que les hommes, eux, le font individuellement pour représenter leurs intérêts propres. Un exemple

relevé en République-Unie de Tanzanie montre comment il est possible de surmonter ces gênes ressenties par les femmes en suivant des modalités spéciales pour consulter séparément les hommes et les femmes avant de les réunir pour qu'ils négocient en public.

Les mythes de la collectivité et les intérêts communs à toutes les femmes

Dans l'exemple ci-dessus, bien que les femmes soient capables d'agir en tant que groupe uni pour défendre leurs intérêts, on ne peut pas partir du principe que leurs intérêts communs seront toujours plus forts que leurs divergences concernant les ressources en eau. D'ailleurs, des approches à la gestion de l'eau tenant compte des différences d'intérêts des hommes et des

femmes risquent d'échouer si elles partent de l'hypothèse que celles-ci ont toutes les mêmes intérêts. Des différences de puissance et de statut existent entre les femmes comme entre les hommes, et les femmes relativement aisées et puissantes risquent de capter à leur profit les processus fondés sur la participation et de les mettre au service de leurs intérêts propres.

La gestion dans la pratique

En insistant sur une participation accrue des femmes dans les institutions officielles de gestion de l'eau, on risque souvent de négliger le rôle de gestion qu'elles assument discrètement dans la pratique par leurs activités quotidiennes et leurs relations sociales. C'est souvent dans ce deuxième contexte que se détermine l'accès aux ressources, que les relations entre hommes et femmes et les rapports de pouvoir s'exercent et que les inégalités sont contestées ou perpétuées. Les femmes peuvent juger plus commode et utile de participer à la gestion de l'eau sans emprunter les voies officielles, en mettant à profit les relations sociales et les contacts et activités de tous les jours et trouver que cela leur demande moins de temps et d'efforts. Lorsque, autour du puits, les femmes s'entretiennent du rationnement de l'eau et de l'accès à celle-ci, c'est de la gestion qu'elles font. Les exemples de ce type abondent. Cependant, la gestion telle qu'elle s'exerce par le biais de ces relations sociales n'est pas nécessairement plus équitable que celle des commissions. Une Zimbabwéenne a été vue prenant de l'eau alors que la pompe avait été « fermée » par le président de la commission. Comme elle lui était apparentée par mariage et qu'elle était respectée, elle pouvait enfreindre les règles alors que d'autres ne le pouvaient pas⁵³. En Tanzanie, les personnes qui s'occupaient d'une pompe de village et étaient chargés de faire payer ceux qui venaient s'y servir estimaient *grosso modo* les prélèvements sans les mesurer effectivement. Elles partaient du principe que les gardiens de troupeaux consommaient trop d'eau et

que leurs femmes avaient le moyen de prendre « trop d'eau » parce qu'elles la chargeaient sur des ânes au lieu de la porter sur la tête⁵⁴. Au Zimbabwe, Cleaver a étudié le cas d'un homme qui n'arrivait pas à obtenir que son bétail vienne s'abreuver au point d'eau où les femmes venaient chercher l'eau potable⁵⁵. Hoose constate qu'en Tanzanie les femmes attendent que les hommes aient fini de faire boire le bétail pour prélever l'eau potable⁵⁶. Dikito-Wachtmeister consigne une discussion portant sur l'utilité du travail d'un membre de commission⁵⁷. Cette discussion s'est déroulée non pas en réunion mais au point d'eau où les femmes se réunissaient pour puiser. Joshi, Lloyd et Fawcett ont montré comment des pratiques sociales fondées sur le système de castes interdisaient à une femme de basse caste de venir prendre de l'eau, alors que les lois nationales, les structures villageoises et le règlement du projet le lui permettaient⁵⁸.

Pour réussir, les approches soucieuses d'égalité entre les hommes et les femmes ne doivent pas être suivies seulement dans les commissions et les réunions. Les négociations se déroulent dans des contextes divers et il importe de comprendre comment les normes qui s'appliquent à chaque sexe déterminent l'accès à l'eau, l'exercice du pouvoir et la prise des décisions.

L'efficacité opposée à l'égalité

Dans les interventions concernant l'eau, vouloir le résultat, autrement dit un meilleur approvisionnement et la garantie d'une consommation et d'une gestion durable, n'est pas nécessairement compatible avec d'autres objectifs sociaux plus généraux comme l'autonomisation des femmes, l'égalité entre elles et les hommes et l'inclusion des personnes marginalisées. C'est ainsi qu'en Inde un projet fondé sur la participation et ouvertement conçu pour renforcer l'égalité entre les sexes a eu pour effet que les femmes pauvres se sont retrouvées encore plus marginalisées parce que, ne tenant pas compte des interactions entre le système de castes et les relations entre les hommes et les femmes, il a multiplié les motifs

Un projet concernant l'eau fait évoluer les relations entre hommes et femmes vers l'équité

Disant ce qu'elle pensait d'un projet concernant l'eau, une villageoise tanzanienne a présenté des raisons d'espérer qu'une approche soucieuse de l'égalité entre hommes et femmes fasse progresser non pas seulement celle-ci mais aussi l'efficacité : « Vous devriez leur dire qu'ils devraient continuer à aider les hommes et les femmes à travailler ensemble. Je vais vous dire ce que moi j'ai constaté : je fais partie de la commission de l'eau et, avant, mon mari ne me permettait pas d'assister à une session de formation. Depuis

qu'il est allé aux cours sur l'équité entre hommes et femmes, il me permet de suivre cette formation. Il a même fait la cuisine pour les enfants lorsque je suis allée. »

Source : Sarah House, « Easier to say, harder to do — gender, equity and water », p. 7 et 8. Rapport présenté à l'Alternative Water Forum, 1^{er} et 2 mai 2003, Bradford Centre for International Development, Université de Bradford. Peut être consulté sur le site : <http://www.bradford.ac.uk/acad/dppc/GTP/House.pdf>, p. 10.

d'exclusion par rapport aux ressources en eau. Le personnel de terrain a reconnu qu'insister pour que les femmes Dalit (intouchables) soient représentées à la commission aurait dressé les villageois des castes supérieures dominantes contre le projet et aurait empêché qu'il soit achevé à la date prévue, ce qui était leur premier objectif⁵⁹. Dans le même pays, un autre projet a encouragé les « femmes influentes » à participer aux structures de gestion de l'eau car elles avaient plus de chances de faire en sorte que le travail soit accompli⁶⁰.

Pour concevoir une approche à la gestion des ressources qui soit soucieuse d'égalité entre hommes et femmes et repose sur une bonne connaissance de la société, les praticiens du développement doivent se renseigner, ce qui prend beaucoup de temps, et remettre en question leurs propres conceptions. Le progrès social est le résultat d'un processus ininterrompu, et les méthodes et approches doivent être revues sans cesse.

Sur la base de son expérience d'un programme relatif à l'eau en Tanzanie, House (2003) expose les méthodes concrètes suivies pour garantir que les femmes et les groupes marginalisés participent aux décisions :

- Veiller à ce que les équipes de projet communiquent avec tous les principaux groupes des collectivités dans

lesquelles des cas d'exclusion sont avérés;

- Fournir un appui pour que les représentants des groupes minoritaires et ceux des groupes majoritaires discutent ouvertement des questions difficiles;
- Différer les réunions si les femmes sont présentes en minorité ou absentes;
- Examiner ou rechercher ouvertement avec chaque femme séparément les raisons de son absence aux réunions;
- Féliciter ouvertement les femmes qui expriment leurs idées en public pour leur donner davantage confiance en elles;
- Appuyer et entraîner les femmes et aussi les hommes à prendre position plus énergiquement au sein de la commission;
- Encourager les représentants du groupe des femmes et ceux du groupe des hommes à surveiller ouvertement la participation des principaux groupes qui font partie de la collectivité;
- Inclure des discussions concernant l'égalité entre les sexes dans toutes les activités de formation de la collectivité;
- Inclure des anciens, hommes et femmes, de chaque groupe dans les processus de prise de décisions concernant les questions délicates.

Les femmes accomplissent un travail rémunéré

Jusqu'à présent, lorsqu'il a été question de travail concernant l'eau, ce que l'on a visé, c'est le bénévolat, sous forme de temps et de travail consacré à la planification, à la construction et à la gestion des ressources en eau. De multiples constatations mettent en évidence une division entre sexes du travail rémunéré et de celui qui ne l'est pas. La participation des hommes prend souvent la forme d'emplois rémunérés, parfois qualifiés, de mécaniciens de pompe, de techniciens de l'eau, de constructeurs de latrines, alors que les femmes sont incitées à se charger des tâches non payées, par exemple de veiller au bon état des pompes ou de participer aux commissions. La participation accrue des femmes uniquement à ce genre de travail risque tout simplement d'encourager la division inéquitable des ressources et des avantages concernant l'eau entre elles et les hommes. C'est la raison pour laquelle certains projets visent spécialement à accroître le nombre des femmes qui travaillent pour eux en échange d'un salaire. Par là on espère que les résultats seront meilleurs et que les femmes deviendront plus autonomes. En fonçant des puits, en les entretenant et en vendant l'eau, les femmes peuvent rendre l'approvisionnement plus fiable et améliorer sa gestion. En gagnant leur vie, les femmes servent les objectifs d'autonomisation. Grâce à la formation et à la rémunération qu'elles reçoivent, elles peuvent acquérir plus d'indépendance et de pouvoir à l'intérieur de la

Modèle de travail rémunéré favorisant l'égalité entre les sexes

Il est important que les conditions dans lesquelles s'exercent les travaux rémunérés répondent aux normes de la société et soient compatibles avec les tâches ménagères et sociales des femmes. Au Zimbabwe, quatre femmes ont appris le métier de puisatière et, accompagnées d'hommes, ont été envoyées travailler dans la brousse pendant trois mois d'affilée. Une analyse de leur travail a ensuite révélé une persistance des rôles attribués à chaque sexe : en effet, c'étaient les hommes des équipes qui creusaient les puits et les femmes qui faisaient la cuisine et nettoyaient les tentes. En outre, les femmes ne trouvaient pas convenable de partager des tentes avec les hommes et n'aimaient pas les combinaisons qu'on leur avait distribuées car elles tenaient trop chaud et étaient trop collantes à la poitrine et aux hanches. Dans les équipes uniquement féminines qui ont été formées ensuite, les femmes se sont plaintes de ne jamais être tranquilles parce que leurs superviseurs, qui étaient

des hommes, venaient trop souvent les voir. Les femmes ont protesté aussi contre l'irrégularité et l'insuffisance des salaires car elles devaient souvent interrompre le fonçage des puits pour retourner chez elles s'occuper de leur famille. Après consultation des autorités locales, une formation a été proposée aux femmes pour qu'elles construisent non plus des puits mais des latrines en échange de salaires. Elles pouvaient les construire dans leur village ou à proximité et ainsi travailler plus vite et être payées plus rapidement. Elles n'avaient pas besoin de s'éloigner de chez elles et le travail de maçonnerie qu'elles avaient appris à faire pouvait leur valoir d'autres emplois rémunérés dans d'autres projets.

Source : Nomathemba Nyoni, cité dans *Généralisation de l'analyse selon le genre dans la gestion de l'eau : document de référence* (Programme des Nations Unies pour le développement, New York, 2003) p. 63 et 64, <http://www.undp.org/water/genderguide>.

famille et aussi dans la collectivité. Un tel emploi peut avoir des effets secondaires bénéfiques pour la collectivité de manière plus générale.

Pour développer le travail rémunéré des femmes concernant l'eau, il faut

étudier de près ce qui est attendu d'elles, les conceptions de la façon dont elles doivent se conduire et la dynamique des interactions entre elles et les hommes. Le travail qu'elles entreprennent et le cadre dans lequel elles l'accomplissent ont des incidences sur la vie.

Utilisation de l'eau pour la création de revenus

Dans les quartiers pauvres des villes honduriennes, les femmes ont décidé d'avoir et de gérer leurs propres points de vente d'eau homologués. Les mères seules ont ainsi un emploi à temps partiel, le prix de l'eau est fixe et l'excédent de revenu sert à des projets de quartiers, par exemple pour améliorer l'approvisionnement en eau. L'eau sert

ainsi à produire un revenu supplémentaire par la fabrication de bière ainsi que l'exploitation de buvettes et d'une laverie.

Source : Espejo, N., (1993), « Gender and the Management of Drinking Water in Low Income Urban Communities in Latin America », La Haye, Pays-Bas, Centre international de l'eau et de l'assainissement.

Pleine participation des femmes à la gestion des ressources en eau

La sensibilisation à l'égalité entre hommes et femmes dans la pratique

Maintenant que l'on comprend la complexité des questions qui entourent

l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'eau, comment en déduire des actions pratiques donnant des résultats tangibles tant du point de vue de l'efficacité que de celui de l'égalité entre les sexes ? Les stratégies visant une pleine participation des femmes obligent à changer les institutions pour faciliter la prise en compte des préoccupations des femmes à tous les niveaux et dans toutes les activités.

Mettre les engagements en pratique est important dans le secteur de l'eau. Bien qu'il soit de plus en plus admis que les composantes sociales jouent un grand rôle dans les interventions, les volets techniques et économiques restent dominants et sont souvent perçus comme plus faciles et rapides à appliquer. Ce n'est pas parce qu'il existe une politique d'égalité entre les sexes que celle-ci suffira à garantir que les femmes participent pleinement aux programmes concernant l'eau ou que leurs points de vue seront toujours pris en compte. Généralement parlant, il existe, entre la définition des politiques et leur application, un décalage appréciable lié au fait que l'analyse du point de vue de chaque sexe n'est pas encore devenue systématique et ne fait pas encore partie intégrante de la majorité des interventions liées à l'eau.

Dans bien des cas, les textes concernant les politiques d'égalité entre hommes et femmes restent généralement vagues ou abondent en formules toutes faites qui ne sont pas très utiles concrètement pour l'application, d'autant plus que les spécialistes de la question formulent leurs conseils en termes généraux au lieu de se préoccuper d'action concrète. Invité à « adopter une perspective tenant compte des intérêts des femmes » ou à « spécifier toutes les questions qui concernent plus particulièrement les femmes », le personnel de projet s'interrogera sur le sens réel de telles formules ou sur les moyens pour les suivre. Il ne trouvera aucune aide, au contraire, dans les documents de projets qui continuent d'employer le masculin pour désigner indifféremment les hommes ou les femmes, ou de parler globalement « de la collectivité », « des consommateurs » ou « des usagers » au lieu de donner des précisions sociales au moyen de mots comme « femmes pauvres », « femmes aisées » ou « hommes responsables locaux ».

Il faut des mécanismes qui facilitent la diffusion et l'application de politiques d'égalité entre hommes et femmes par l'intermédiaire d'organismes compétents, au centre comme sur le terrain. Cela peut se faire au moyen d'énoncés de politiques et d'affectations budgétaires, de règles concernant l'apprentissage en institutions, les missions à remplir et l'obligation de rendre compte, de méthodes de planification et d'évaluation, d'une politique et d'une formation du personnel, ainsi que par la collecte de données. En outre, les faits constatés incitent à penser que ces initiatives réussissent surtout lorsqu'elles s'inscrivent dans un cadre juridique reconnaissant expressément les droits de la personne humaine et dans lequel des organismes puissants sont chargés de faire respecter ces droits. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est importante à ce sujet⁶¹.

Il existe maintenant un certain nombre de manuels qui facilitent la prise en compte des préoccupations des femmes dans le secteur de l'eau et plusieurs sont énumérés en appendice. Le chapitre ci-après présente succinctement les changements qu'il convient d'apporter sur le plan de l'organisation, les incidences sur la planification des projets et programmes, la question de la formation et la nécessité qu'il y a à poursuivre le travail avec d'autres organismes dans le contexte juridique et politique général.

Changements à apporter à l'organisation

Pour promouvoir l'égalité entre les sexes et étudier la structure sociale et la participation, il faut des compétences et des processus différents afin de planifier les aspects techniques de la gestion de l'eau. A la différence de ce qui se passe pour les études d'ingénierie, l'analyse sociale ne repose pas sur des plans ni des modèles techniques courants. Pour comprendre comment cette égalité peut progresser, il faut étudier des motivations et relations humaines complexes dont les manifestations diffèrent selon le contexte et aussi évoluent avec le temps.

Ce que l'on peut entendre par ce type d'égalité est tout à fait subjectif et dépend de l'éducation, de l'instruction et des expériences de chacun, ainsi que des règles de la société dans laquelle il vit, et cette subjectivité concerne ceux qui planifient et gèrent les projets tout autant que ceux qui utilisent l'eau.

On se rend de plus en plus compte que l'adoption, dans les organisations, de politiques énergiques au service de l'égalité entre les sexes passe par une remise en question critique à tous les niveaux. Par là, le personnel, quelles que soient ses tâches, prendra plus facilement conscience de cet objectif d'égalité et des solutions seront aisément trouvées pour veiller à ce que l'organisation elle-même en respecte les principes. Souvent, le soin d'œuvrer dans le sens de cette égalité est confié à un seul service spécialisé ou à une ou deux personnes qui, bien qu'extrêmement motivées et accomplissant leur mission avec une énergie méritoire, sont parfois tenues à l'écart par le reste de l'organisation. Il faut des mesures pour donner plus d'influence à ceux qui défendent ces approches égalitaires. Elles peuvent intervenir au moment du recrutement et de l'embauche, ou par une formation et une édification de capacités garantissant qu'un plus grand nombre de postes de direction seront confiés à des femmes. Il ne faut toutefois pas partir du principe que toutes les femmes sont nécessairement prêtes à défendre la cause de leurs consœurs. Il apparaît de plus en plus que, dans certains cas, les hommes parviennent très bien à promouvoir les politiques d'égalité parce que les autres hommes se sentent moins menacés par eux. Un rapport publié récemment par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la généralisation de l'analyse selon le genre dans la gestion de l'eau contient des listes de pointage qui peuvent servir à évaluer les compétences des responsables chargés de promouvoir des approches équitables pour les deux sexes⁶².

Planification et évaluation

Cette nécessité d'une approche fondée sur la réflexion est confirmée par

les résultats d'études faites par des organismes ayant expérimenté des approches fondées sur la participation et les fruits de réflexions sur la planification et la gestion du développement⁶³. Thompson conclut que les organismes retirent les meilleurs résultats de ces approches lorsqu'ils adoptent eux-mêmes une attitude souple et sont prêts à apprendre. Entre autres, leurs interventions sont considérées comme des expériences qui nécessitent une adaptation constante aux circonstances; les responsables doivent appuyer des approches novatrices et expérimentales et voir dans les échecs une occasion de retirer des enseignements utiles pour le travail à venir. Des principes de participation doivent être suivis en ce qui concerne tant le financement extérieur que les organismes d'exécution ou les partenaires locaux. Il est souhaitable que la planification et la gestion du développement insistent sur des approches évolutives, c'est-à-dire des interventions à plus long terme et plus souples, reposant souvent sur des principes directeurs généraux plutôt que sur des activités strictement définies.

Il existe des guides, lignes directrices et outils qui aident les planificateurs à tenir compte de l'objectif d'égalité entre les deux sexes à tous les stades des interventions de développement. Leurs utilisateurs y trouveront une mine de renseignements, notamment des analyses générales de concepts, des listes spécifiques de questions à poser et l'exposé de techniques à appliquer pour faciliter des approches équitables pour les hommes et les femmes. Une telle aide est apportée par exemple par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement qui spécifie les questions à poser à chaque stade des cycles de projet au sujet de thèmes divers, entre autres, la conception de la consultation, la méthode pour appliquer des indicateurs spécifiques de la participation des femmes aussi bien que des hommes, ou aussi la répartition des budgets de manière à garantir que les approches suivies visent l'égalité entre les sexes⁶⁴. Il faut se féliciter de l'existence de ces moyens mais rappeler aussi que, pour être utiles, ils doivent être appliqués à bon escient et après mûre réflexion, et être adaptés au

contexte et non pas suivis automatiquement. Pour produire des résultats concrets, les listes de pointage et les lignes d'orientation doivent d'abord être dûment communiquées au personnel.

La collecte et l'exploitation des données déterminent la capacité à évaluer l'impact que les approches soucieuses d'égalité entre les sexes peuvent avoir sur la mise en valeur des ressources en eau. Bien que les documents de politique imposent d'établir des statistiques décomposées par sexe et d'observer les mécanismes d'inclusion et d'exclusion des hommes et des femmes, bien souvent ces données ne sont pas régulièrement recueillies, traitées ni exploitées. Il semble que les responsables politiques s'attachent à l'idée que les données nécessaires sont d'ordre statistique, chiffré, ce qui expliquerait peut-être le côté technique d'une grande partie de la planification concernant l'eau. Réunir des données

quantitatives, c'est peut-être dénombrer le nombre d'installations existantes et le nombre de femmes membres des organes décisionnels, compter le temps ou l'énergie que l'amélioration des ressources en eau épargne aux femmes ou aux hommes, chiffrer l'accroissement de la consommation d'eau et le recul des maladies liées à l'eau. Toutefois, selon d'autres observateurs, ce qui manque, ce sont des informations sur certains des aspects relativement qualitatifs des relations et des interventions en fonction du sexe. Il faudrait très rapidement réunir davantage d'informations sur les prises de décisions dans les ménages et leurs conséquences, les moyens d'existence et les négociations qui ont lieu en public et en privé au sujet des rôles des hommes et de ceux des femmes, et des données qualitatives seraient utiles pour cela en plus des données quantitatives. L'expérience semble indiquer que les études de cas descrip-

Techniques d'évaluation novatrices fondées sur la participation

Un exemple intéressant d'application d'une analyse soucieuse d'égalité est fourni par WaterAid, une ONG qui a employé diverses méthodes, dont beaucoup fondées sur la participation, pour faire le bilan de son travail dans quatre pays sur une période de 10 ans. C'est là une innovation par rapport aux évaluations de type classique dans lesquelles les mesures sont principalement d'ordre technique, par rapport aux moyens de production et aux résultats. WaterAid a replacé ses projets dans le contexte social de la collectivité et a mesuré leur impact à l'aide d'un ensemble de données qualitatives et quantitatives. Elle a aidé les membres de la collectivité à concevoir un certain nombre d'indicateurs clefs signalant les impacts du projet dans le domaine social, celui de l'économie et celui de la santé, et à examiner leur utilité. Ce bilan a appris un certain nombre

de choses que les planificateurs avaient négligé mais qui étaient particulièrement importantes pour les femmes auxquelles l'amélioration de l'alimentation en eau permettait, entre autres, de maintenir une meilleure hygiène pendant leurs règles ou après les accouchements. De plus, le personnel de projet a constaté que les membres de la collectivité étaient capables de réfléchir à l'impact des interventions sur leur façon de vivre. Les méthodes suivies dans cette étude ont été ensuite reprises dans les lignes d'orientation pour l'évaluation d'impact destinées à d'autre personnel de projet.

Source : *Impact Assessment Guidelines*, première édition (WaterAid, Londres, 2002) et Vicky Balgrough, « How WaterAid Looked Back », *Waterlines*, vol. 22, n° 1 (2003), p. 19 à 21.

tives et la description des processus, consignées par le personnel de terrain, peuvent contribuer à mettre à jour les dynamiques concernant les inégalités entre les sexes et les utilisations de l'eau, et aussi aider le personnel à mener une réflexion plus critique et à avoir son attention alertée.

En incluant et en examinant systématiquement ces données, ainsi que les enseignements de l'expérience d'application d'approches soucieuses d'égalité entre les sexes, on facilite les évaluations et les analyses d'impact, ainsi que l'enseignement en institutions.

Formation

On ne cesse de répéter que, sans formation, l'analyse orientée vers l'égalité entre hommes et femmes ne se généralisera pas dans les organisations. L'objectif n'est pas tant de faire que, dans chaque organisme, tous les membres soient des experts de ce type d'égalité que de veiller que tous aient les outils conceptuels et analytiques qui leur permettront d'exploiter les analyses orientées sur l'égalité entre hommes et femmes et l'analyse sociale. Par exemple, les responsables de la gestion des ressources en eau pourraient utilement déterminer les raisons pour lesquelles les différences et les inégalités entre les sexes expliquent certaines situations particulières, décider dans quels cas des actions particulières sont nécessaires, savoir où chercher l'appui et les connaissances spécialisées qui manquent et savoir comment appliquer tels ou tels outils⁶⁵. Parmi les types de formation nécessaires à divers niveaux, on peut citer une sensibilisation de tout le personnel aux préoccupations propres aux femmes, une formation aux techniques d'analyse sociale ainsi qu'une formation des femmes dans les domaines où elles ne sont pas suffisamment représentées (techniques et direction). Il est important aussi que le travail de sensibilisation s'adresse aux hommes qui, eux-mêmes, dispenseront une formation concernant l'égalité entre les sexes et faciliteront cette égalité⁶⁶. Pour développer les compétences à ce sujet dans le domaine de l'eau, plutôt que des efforts ponctuels, il faut un travail continu qui,

de plus, en tant que tel, doit s'inscrire dans l'ensemble des activités de valorisation du personnel et d'édification de capacités.

L'un des principaux objectifs de la formation concernant l'égalité entre les sexes consiste à développer l'aptitude du personnel qui s'occupe de cette égalité à établir des contacts avec les non-spécialistes et à communiquer avec eux sans a priori. Cela est particulièrement important dans un secteur comme celui de l'eau qui fait appel à de nombreuses disciplines. Dans ce secteur, en outre, les interventions réussissent surtout si elles sont liées à d'autres initiatives complémentaires, particulièrement en matière d'éducation, de développement communautaire et de création de revenus. Les faits indiquent que les modifications apportées aux droits des femmes (droit à posséder des terres, droit d'hériter, droit d'être représentées) ne donnent pas toujours les résultats recherchés lorsqu'elles ne s'accompagnent pas d'interventions énergiques et durables pour les imposer concrètement et les faire respecter. Deere et Leon se sont demandées si, dans divers pays d'Amérique latine, des modifications de la législation visant à garantir de tels droits aux femmes n'avaient pas eu des effets douteux sur la maîtrise des terres et de l'eau par les femmes⁶⁷. Là où cette maîtrise s'est manifestée le plus, c'est que des mouvements avaient énergiquement agi pour maintenir ces questions au premier rang des programmes et des politiques.

Conclusions

Il est souhaitable d'aborder la gestion des ressources en eau dans un esprit d'égalité entre les sexes pour atteindre des buts d'efficacité, d'équité sociale et d'égalité effective. Des objectifs comme les buts du Millénaire pour le développement concernant l'eau n'ont guère de chances d'être atteints si les activités de planification et de mise en œuvre ne prennent pas en compte les perspectives particulières des femmes. Il est indispensable de suivre des approches garantissant un approvisionnement en eau plus fiable, durable et mieux géré si l'on veut que tous aient accès à l'eau et que celle-ci soit préservée dans l'intérêt de l'équi-

libre écologique et des générations à venir. Néanmoins, les objectifs sociaux et économiques (par exemple, l'élimination de la pauvreté, l'autonomisation des groupes marginalisés, le renforcement des capacités de résistance des catégories vulnérables et la bonne gestion des ressources par leurs utilisateurs) ne seront atteints que si l'on se préoccupe plus largement des relations sociales et des relations de pouvoir. Adopter des approches soucieuses d'égalité entre les sexes, c'est donc repenser la mise en valeur de l'eau de nombreuses façons.

Premièrement, il est indispensable de reconnaître qu'une coopération plurisectorielle est nécessaire. Les modes d'existence ne sont pas structurés en sous-secteurs et imposer des découpages artificiels de la gestion de l'eau en fonction des différents usages de celle-ci a peu de chances de donner de bons résultats. Une approche soucieuse d'égalité entre hommes et femmes contribue à surmonter certaines des divisions artificielles car elle conduit à considérer la vie des femmes et des hommes comme un tout et à examiner comment elle est déterminée par les us et coutumes.

Deuxièmement, la prise en compte de cet objectif d'égalité oblige à aborder les interventions en matière de développement de manière souple, avec un esprit en éveil. De même que les conditions naturelles et les utilisations de l'eau varient selon le lieu, les attentes et les normes auxquelles doit répondre chaque sexe dépendent du contexte. Aborder la planification et la gestion des projets de manière mathématique ne permet pas d'appréhender cette dimension, si bien que les organismes de développement doivent veiller à dispenser une formation et édifier des capacités qui autorisent une approche à la gestion locale des ressources en eau fondée sur la réflexion et la souplesse. Les relations entre les hommes et les femmes peuvent évoluer avec le temps, c'est d'ailleurs ce qu'elles font, et, en abordant l'enseignement sous l'angle de la participation, les organismes peuvent appuyer et faciliter ces évolutions de manière progressive.

Troisièmement, les relations entre les sexes ont aussi un impact sur les institutions de développement qui doi-

vent surveiller les effets de ces relations sur le déroulement de leur propre travail et aussi sur la gestion de l'eau au niveau local. Pour cela, il faut examiner le type de données recueillies, l'équilibre entre les hommes et les femmes au sein du personnel, ainsi que la formation qui a pour objet de sensibiliser aux questions d'égalité entre les sexes.

Il faut des cadres pour l'analyse de la gestion des ressources en eau sous l'angle de l'égalité entre les sexes et aussi une infrastructure qui permettent d'enregistrer la trace des actions, tant collectives qu'individuelles, et de reconnaître le caractère tant distinct qu'interdépendant en même temps des intérêts des femmes et de ceux des hommes. Une telle approche risque

d'échouer si elle repose uniquement sur des listes récapitulatives, et l'analyse sous l'angle de l'égalité entre les sexes n'est pas une opération isolée. Il faut au contraire repenser la façon dont le développement tient compte de la diversité, de la complexité et du changement, tout en conservant comme objectif global une vie équitable et digne pour tous.

Bibliographie

Revues :

Agriculture and Human Values, numéro spécial, « Choice, complexity and change: Gendered livelihoods and the management of water », vol. 15, n° 4 (1998).

Environment and Urbanization, numéro spécial, « Water and sanitation », vol. 15, n° 2 (2003), Institut international pour l'environnement et le développement, peut être consulté sur le site : <http://www.iied.org/eandu>

Gender and Development, publié par Oxfam, Oxford, Royaume-Uni. Peut être consulté sur le site : http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/gender/gad/index.htm

Natural Resources Forum, numéro spécial, « Women and natural resources management », vol. 20, n° 2 (1996), publié par Butterworth-Heinemann, Londres, pour le Département de la coopération technique pour le développement de l'Organisation des Nations Unies.

Waterlines, numéro spécial, « Gender and water — six years on », vol. 17, n° 1 (1998); peut être consulté sur le site : <http://www.oneworld.org/itdg/journals/waterlines>

Sites sur le Web :

<http://www.un.org/womenwatch/ianwge/activities/tfs2003>
Réunion interorganisations sur les femmes et l'égalité des sexes, Equipe spéciale sur la parité et l'eau.

<http://www.bridge.ids.ac.uk>
Bridge publie de brefs bulletins concernant l'égalité entre hommes et femmes et le développement dans lequel il fait un bilan des progrès, pour sensibiliser davantage les responsables politiques.

<http://www.oecd.org/dac>
Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a un site sur l'égalité entre les sexes où sont énumérés les publications et rapports sur le travail de Gendernet — réseau sur l'égalité entre les sexes sur lequel se réunissent, pour définir des approches communes, des experts de cette question qui travaillent pour des organismes de coopération au service du développement.

<http://www.genderandwateralliance.org>

La *Gender and Water Alliance* est un réseau de particuliers du monde entier qui sert à partager l'information et à entreprendre des activités de plaidoyer et d'édification de capacités concernant l'égalité entre hommes et femmes et l'eau.

<http://www.siyanda.org>

Siyanda est une base de données sur l'égalité entre les hommes et les femmes et le développement; certaines de ces données concernent l'analyse du développement de l'eau, du point de vue social.

<http://www.unicef.org/programme/wes>

Le Programme pour l'environnement, l'assainissement et l'enseignement des principes de l'hygiène du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ce site indique des liens avec des statistiques, des moyens et des informations détaillées concernant des activités de l'UNICEF liées à l'eau et à l'assainissement.

<http://www.wateraid.org.uk>

WaterAid est une ONG internationale qui s'occupe exclusivement de l'approvisionnement durable en eau sûre à usage domestique, de l'assainissement et de l'enseignement des principes de l'hygiène pour les gens les plus pauvres de la planète.

<http://www.irc.nl/products/publications/ajw>

Women, Water and Sanitation est une revue annuelle de résumés.

<http://www.un.org/womenwatch>

Womenwatch est un portail d'informations de l'ONU concernant l'égalité entre les hommes et les femmes, qui se rapportent à la promotion et l'autonomisation de celles-ci.

<http://www.worldbank.org/gender>

Le site GenderNet décrit comment la Banque mondiale cherche à réduire les disparités entre les hommes et les femmes et accroître la participation de celles-ci au développement économique.

<http://www.worldwatercouncil.org>

Le Conseil mondial de l'eau est une cellule de réflexion internationale dont la mission est de renforcer la prise de conscience et la réflexion concernant la gestion intégrée des ressources mondiales en eau.

<http://www.world.water-forum3.com>

Ce site contient la documentation pour le troisième

Forum mondial de l'eau tenu à Kyoto en mars 2003 et indique des liens avec des exposés de politique et les compte rendus de discussions particulières.

Indications pour la prise en compte des préoccupations des femmes dans le secteur de l'eau

Liste de la Banque asiatique de développement (BASD) http://www.adb.org/Documents/Manuals/Gender_Checklists/Water

Liste de l'Agence australienne pour le développement international (ALUSAID) http://www.usaid.gov.au/publications/pdf/gender_guidelines_water.pdf

Chancellor F., Hasnig N. et D. O'Neill (1999), « Gender sensitive irrigation design: Guidance for smallholder irrigation development », HR Wellingford, Royaume-Uni, Rapport 143, <http://www.dfid-kar-water.net/w5outputs/gender.html>

Sarah Cummings, Henk van Dam et Minke Valk, « Natural Resources Management and Gender: A Global Sourcebook » (Oxfam, Oxford, 2003).

Monica S. Fong, Wendy Wakeman et Anjana Bhushan, *Toolkit on Gender in Water and Sanitation: Gender Toolkit, Series n° 2*, (PNUD/Banque mondiale, Washington, D.C., 1996).

Carolyn Hannan et Ingvar Andersson, *A Gender Perspective on Water Resources Management* (ASDI, Stockholm, 1995).

Rapport genre, eau et développement 2003 : « *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* » (Water, Engineering and Development Center et Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

« A Gender Perspective in the Water Resources Management Sector: Handbook for Mainstreaming » (ASDI, Stockholm, 1997), peut être consulté sur le site : <http://www.sida.se/eng/bistand/warer/gender/general.html>

Sida's Action Programme for Promoting Equality between Women and Men in Partner Counties: Experience Analysis, Policy and Action Plan (Stockholm, Suède, Agence suédoise de coopération internationale au développement, Department for Policy and Legal Services, 1997).

Wendy Wakeman, *Gender Issues Sourcebook for Water and Sanitation Projects: Indicators for Gender Issues in Water and Sanitation* [Programme sur l'eau et l'assainissement (PROWWESS) du PNUD et de la Banque mondiale, 1995].

Mainstreaming Gender in Water Resources Management: Why and How (Conseil mondial de l'eau, Paris, 1999).

Généralisation de l'analyse selon le genre dans la gestion de l'eau (Programme des Nations Unies pour

le développement, New York, 2003). Peut être consulté sur le site suivant : www.undp.org/water/genderguide

Indications pour l'analyse sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes/les méthodes fondées sur la participation.

Candida March, Ines Smyth et Maitrayee Mukhopadhyay, *A Guide to Gender Analysis Frameworks* (Oxfam, Oxford, 1999).

Gender Equality: Moving Towards Sustainable, People-Centred Development (Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement, Paris, 1995).

Rachel Slocum, Lori Wichhart, Dianne Rocheleau, Barbara Thomas-Slayter, *Power, Process and Participation — Tools for Change* (Intermediate Technology Publications, Londres, 1995).

Notes

¹ *L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie. Rapport mondial pour la mise en valeur des ressources en eau* (Publication de l'UNESCO, Berghahn Books, Paris, 2003). Peut être consulté en direct sur le site : <http://www.unesco.org/water/wwap/wwdr>

² Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), peut être consulté en direct sur le site : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

³ Entre autres exemples, Conférence de New Delhi, de 1990, qui a fait le bilan des résultats obtenus au cours de la décennie précédente et Conférence internationale sur l'eau et l'environnement tenue à Dublin en 1992.

⁴ *Généralisation de l'analyse selon le genre dans la gestion de l'eau : document de référence* (New York, Programme des Nations Unies pour le développement, 2003), www.undp.org/water/genderguide. Conférence officieuse des directeurs d'Europe de l'Ouest 1992, *Water Resources Management: a World Bank Policy Paper* (Banque mondiale, Washington, D.C., 1993). *Stratégies de l'UNICEF en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement* (New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 1995), peut être consulté en direct sur le site : <http://www.unicef.org/wes/files/spen.pdf>

⁵ *Généralisation de l'analyse selon le genre dans la gestion de l'eau : document de référence* (Programme des Nations Unies pour le développement, New York, 2003).

⁶ Des renseignements supplémentaires sont donnés dans « De la manière de rendre plus sûr un environnement dangereux », *Femmes en l'an 2000 et au-delà* (Division de la promotion de la femme, Département des affaires économiques et sociales,

Organisation des Nations Unies, New York, 2004), peut être consulté en direct sur le site : <http://www.un.org/womenwatch/daw/public/w2000-natdisasters-e.pdf>

⁷ *Conférence internationale sur l'eau douce* (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), GmbH, Bonn, 2001). Un rapport peut être consulté en direct : <http://www.water-2001.de/ConferenceReport.pdf>

⁸ *Troisième forum mondial de l'eau, rapport final* (Troisième forum mondial de l'eau, Conseil mondial de l'eau, Kyoto, Shiga et Osaka, Japon, 16-23 mars 2003), p. 110. Peut être consulté en direct : http://www.worldwater-forum3.com/en/finalreport_pdf/FinalReport.pdf

⁹ <http://www.developmentgoals.org>

¹⁰ <http://www.johannesburgsummit.org>

¹¹ « Conclusions concertées 1997/2 du Conseil économique et social sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les programmes et politiques des organismes des Nations Unies, Rapport du Conseil économique et social pour 1997 », [Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, *Supplément n° 3* (A/52/3/Rev.1, p. 33).

¹² *Rapport genre, eau et développement 2003 : Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughboroug, 2003), peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

¹³ Bruce Gross, Christine Van Wijk, Nilanjana Mukherjee, *Linking Sustainability with Demand, Gender and Poverty: a Study in Community Managed Water Supply Projects in 15 Countries* (Centre international de l'eau et de l'assainissement/Banque mondiale, Washington, D.C., 2000). Peut être consulté sur le site : http://www.wsp.org/pdfs/global_plastudy.pdf. Deepa Narayan, « The contribution of People's Participation: Evidence from 121 Rural Water Supply Projects », *ESD Occasional Paper No. 1*, Banque mondiale, Washington, D.C., 1995.

¹⁴ Andrea Cornwall, « Whose voices? Whose choices? Reflections on gender and participatory development », *World Development*, vol. 31, n° 8 (2003), p. 1325 à 1342.

¹⁵ Frances Cleaver et Roberta Kessler, *Gender and Water Review* (Université de Bradford, 1998). *Rapport genre, eau et développement 2003 : Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Centre, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003). Peut être consulté en direct sur le site : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>. Programme des Nations Unies pour le développement, « Généralisation de l'analyse selon le genre dans la gestion de l'eau : document de référence », Programme des Nations Unies pour le développement, New York, 2003.

¹⁶ Deepa Narayan, « The contribution of people's participation: Evidence from 121 Rural Waters Supply Projects », *ESD Occasional Paper No. 1*, Banque mondiale, Washington, D.C., 1995.

¹⁷ Lawrence Haddad, John Hoddinott et Harold Alderman (eds.); « Intrahousehold resource allocation in developing countries: Models, methods and policy » (John Hopkins University Press, Baltimore, Maryland, 1997). Ruth S. Meinzen-Dick et Margreet Zwarteveen, « Gendered participation in water management: Issues and illustrations from water user associations in South Asia », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1993), p. 337 à 345.

¹⁸ « Gestion des ressources en eau » : document de politique générale de la Banque mondiale (Banque mondiale, Washington, D.C., 1993).

¹⁹ *A Gender Perspective in the Water Resources Management Sector: Handbook for mainstreaming* (ASDI, Stockholm, 1997), peut être obtenu sur le site <http://www.sida.se/eng/bistand/warer/gender/general.html>

²⁰ *Rapport genre, eau et développement 2003 : Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

²¹ David J. Bradley, Anne U. White et Gilbert F. White, *Drawers of Water: Domestic Water Use in East Africa* (The University of Chicago Press, Chicago, 1972) John Thompson; « Drawers of water: 30 years of change in domestic water use and environmental health in East Africa, summary report », Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, 2001, (peut être consulté en direct sur le site <http://www.earthprint.com> ou <http://www.drawersofwater.org>).

²² Mary L. Elmendorf et Raymond B. Isley, « Public and private roles of women in water and supply and sanitation programmes », *Human Organisation*, vol. 42, n° 3 (1983), p. 195 à 204.

²³ Margreet Zwarteveen, « Linking Women to Main Canal: Gender and Irrigation Management », *Gatekeeper Series*, n° 54, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, 1995. Peut être consulté sur le site : <http://www.iied.org/docs/gatekeep/GK54.pdf>. Kathleen Cloud, *Irrigation Water Management, Gender and Water Resources Management* (Rapport d'un séminaire de l'ASDI, Stockholm, Suède, 1^{er} au 3 décembre 1993).

²⁴ Zwarteveen et Neupane, 1996 Margreet Zwarteveen et Nita Neupane, « Free riders or victims: Women's nonparticipation in irrigation management in Nepal's Chhattis Mauja irrigation scheme », *Research Report No. 7*, Colombo, Sri Lanka, International Irrigation Management Institute, 1996. Peut être consulté sur le site : <http://www.iwmi.cgiar.org/pubs/pub007/REPORT07.PDF> Els Upperman, « Gender relations in a traditional

irrigation scheme in northern Tanzania », dans Colin Creighton et C.K.Omari, *Gender, family and work in Tanzania*, Ashgate, Aldershot, 2000, p. 357 à 379.

²⁵ Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

²⁶ Vandana Shiva, « Women's water rights », *Waterlines*, vol. 17, n° (1998), p. 9 à 12.

²⁷ Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), peut être consulté en direct à l'adresse suivante; <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

²⁸ Angus Graham, « Gender mainstreaming guidelines for disaster management programmes: a principled socio-economic and gender analysis (SEAGA) approach », rapport établi pour la réunion de groupe d'experts tenue sur le thème « Gestion de l'environnement et atténuation des effets des catastrophes naturelles : le point de vue des femmes », Ankara, 6 au 9 novembre 2001. Peut être consulté sur le site http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/env_manage/documents.html

²⁹ Caroline Moser, « Gender Planning and Development: Theory Practice and Training » (Londres, Routledge, 1993).

³⁰ Shibesh Chandra Regmi et Ben Fawcett, « Integrating gender needs into drinking water projects in Nepal », *Gender and Development*, vol. 7, n° (1999), p. 63 à 72.

³¹ John Thompson, *Drawers of Water: 30 Years of Change in Domestic Water Use and Environmental Health in East Africa, a Summary Report* (Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, 2001). Peut être consulté sur le site <http://www.earthprint.com> ou <http://www.drawersofwater.org>

³² Frances Cleaver, « Incentives and informal institutions: Gender and the management of water », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1998), p. 347 à 360.

³³ Judith Carney, « Women's land rights in Gambian irrigated rice schemes: Constraints and opportunities », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1998), p. 325 à 336.

³⁴ Dean Peacock, « Men as partners: promoting men's involvement in care and support activities for people living with HIV/AIDS », rapport d'experts préparé pour la réunion de groupe d'experts des Nations Unies, Division de la promotion de la femme sur « le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les hommes et les femmes », 21-24 octobre 2003, Brasilia, Brésil. Peut être consulté sur le site <http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP5-Peacock.pdf>

³⁵ Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003). Peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

³⁶ Africa Women's Initiative (2003), Health Care Issues. Peut être consulté sur le site : <http://www.redcross.org/services/intl/awi/healthcare.asp>

³⁷ Ben Page, « Taking the strain — The Ergonomics of water carrying », *Waterlines*, vol. 14, n° 3 (1996), p. 29 à 31.

³⁸ Assefa Mehretu and Christ Mutambirwa, « Gender differences in time and energy costs of distance for regular domestic chores in rural Zimbabwe: A case study of the Chiduku communal area », *World Development*, vol. 20, n° 11 « (1992), p. 1675 à 1683.

³⁹ Ethan Michelson, « Adam's rib awry? Women and schistosomiasis », *Social Science and Medicine*, vol. 37, n° 4 (1992), p. 493 à 501. Brinda Rao, « Women and water in rural Maharashtra », *Environment and Urbanisation*, vol. 3, n° 2 (1991), p. 57 à 65.

⁴⁰ Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003). Peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

⁴¹ <http://www.johannesburgsummit.org>

⁴² Ibid.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Eva Kalthenthaler et Bo S. Drasar, « Understanding of hygiene behaviour in two villages in Botswana », *Journal of Diarrhoeal Diseases Research*, vol. 14, n° 2 (1996), p. 75 à 80.

⁴⁵ Programme des Nations Unies pour le développement, *Généralisation de l'analyse selon le genre dans la gestion de l'eau : document de référence*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, 2003.

⁴⁶ Frances Cleaver et Siane Elson, « Women and water resources: Continued marginalisation and new policies », *The Gatekeeper Series of International Institute for environment and Development's Sustainable Agriculture Programme*, n° 49 (1995), p. 3 à 16.

⁴⁷ Christine van Wijk, 1998, cité dans *Rapport genre, eau et développement 2003 : Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

⁴⁸ Voir *Rapport genre, eau et développement 2003 : Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), bilan de 71 politiques, lois et règlements concernant l'eau, p. 29 à 32, peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

⁴⁹ Christine van Wijk-Sibesma, « Gender in water resources management, water supply and sanitation; roles and realities revisited », *Technical Paper No. 33-E* (Croix-Rouge internationale, La Haye, 1998).

⁵⁰ Mercy S. Dikito-Wachtmeister, « Women's participation in Decision-Making Processes in Rural Water Projects: Makoni District, Zimbabwe » (Thèse de doctorat, Université de Bradford, 2000).

⁵¹ Deepa Joshi, Mary Lloyd et Ben Fawcett, « Voices from the village: An alternative paper for the alternative water forum », rapport établi pour l'Alternative Water Forum, Université de Bradford, 1^{er} et 2 mai 2003, peut être consulté sur le site <http://www.bradford.ac.uk/acad/dppc/GTP/Joshietal.pdf>

⁵² Mercy S. Dikito-Wachtmeister, « Women's participation in Decision-Making Processes in Rural Water Projects: Makoni District, Zimbabwe » (Thèse de doctorat, Université de Bradford, 2000).

⁵³ Frances Cleaver, « Moral ecological rationality: Institutions and the management of common property resources », *Development and Change*, vol. 31, n° 2 (2000), p. 361 à 383.

⁵⁴ Sustainable Management of Usangu Wetland and its Catchment Project (SMUWC), 2001.

⁵⁵ Frances Cleaver, « Incentives and formal institutions: Gender and the management of water », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1998), p. 347 à 360.

⁵⁶ Sarah House, « Easier to say, harder to do — gender, equity and water », rapport présenté au Alternative Water Forum, 1^{er} et 2 mai 2003, Bradford Centre for International Development, Université de Bradford. Peut être consulté sur le site : <http://www.bradford.ac.uk/acad/dppc/GTP/House.pdf>

⁵⁷ Mercy S. Dikito-Wachtmeister, « Women's participation in decision-making processes in rural water projects: Makoni District, Zimbabwe » (Thèse de doctorat, Université de Bradford, 2000).

⁵⁸ Deepa Joshi, Mary Lloyd et Ben Fawcett, « Voices from the village: an alternative paper for the alternative water forum », rapport établi pour l'Alternative Water Forum, Université de Bradford, 1^{er} et 2 mai 2003, peut être consulté sur le site : <http://www.bradford.ac.uk/acad/dppc/GTP/Joshietal.pdf>

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Centre, Alliance eau et développement, Loughborough, 2003). Peut être consulté sur le site : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

⁶¹ Résolution de l'Assemblée générale 34/180 du 18 décembre 1979.

⁶² *Généralisation de l'analyse selon le genre dans la gestion de l'eau : document de référence* (New York, Programme des Nations Unies pour le développement, 2003).

⁶³ John Thompson, « Participatory approaches in government bureaucracies: facilitating the process of institutional change », *World Development*, vol. 3, n° 9 (1995). Frances Cleaver et Tom Franks, « The Challenges ahead — water resource management for the next millenium », éditorial dans l'édition spéciale de *Waterlines*, vol. 16, n° 4 (1998).

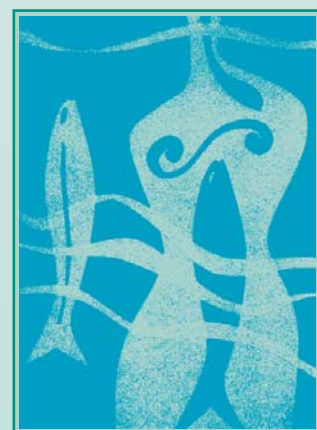
⁶⁴ Helen Thomas, Johanna Schalwyk et Beth Woronuk, « A Gender Perspective in the Water Resources Management Sector: Handbook for Mainstreaming », Agence suédoise de coopération internationale au développement, *Publications on Water Resources No. 6*, Stockholm, 1996.

⁶⁵ *Généralisation de l'analyse selon le genre dans la gestion de l'eau : document de référence* (New York, Programme des Nations Unies pour le développement, 2003).

⁶⁶ Caroline Sweetman, ed., « Men's involvement in gender and development policy and practice; beyond rhetoric », *Oxfam Working Papers* (Oxfam, Oxford, 2001).

⁶⁷ Carmen D. Deere et Magdalena Leon, « Gender, land and water. From reform to counter-reform in Latin America », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1998), p. 375 à 386.

La couverture est adaptée de « Marina 26 », 1997, par Edwina Sandys.



Le présent numéro de femmes en l'an 2000 et au-delà a été établi par la Division de la promotion de la femme, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, avec Mme Frances Cleaver, consultante.

Publications

Du rôle des femmes dans le développement**Les femmes et les migrations**

Publication phare du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, l'*Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement 2004* traite des principales questions liées aux femmes et aux migrations internationales. Les migrations de femmes ont toujours été une composante importante des migrations internationales. Pour comprendre les causes et les conséquences des migrations internationales, il est indispensable de les replacer dans le contexte de l'égalité entre les sexes même s'il est difficile d'évaluer entièrement toutes les incidences des migrations internationales par manque de données à leur sujet. Les femmes migrantes contribuent au développement économique de leur pays de destination ainsi que de leur pays d'origine en rapatriant une partie de leur salaire, en acquérant des compétences nouvelles et en contribuant à l'éducation et aux aptitudes de la génération suivante. Les femmes migrent souvent officiellement en tant que personnes à charge d'autres migrants ou pour aller se marier à l'étranger. Divers instruments internationaux énumèrent expressément ou de manière générale les droits des migrants. Dans de nombreux pays, les lois sur l'émigration et l'immigration volontaires comportent des dispositions discriminatoires qui nuisent à la protection des migrantes. Les femmes et les fillettes réfugiées rencontrent des problèmes particuliers qui nuisent à leur protection juridique et physique. La traite des personnes qui sont contraintes à se prostituer ou à travailler de force est l'une des activités criminelles internationales qui se développe le plus et elle menace de plus en plus la communauté internationale. Les migrations internationales ont une influence sur les rôles des hommes et ceux des femmes et les possibilités qui s'offrent aux femmes dans les pays de destination. Certains pays ont des lois qui sont particulièrement défavorables aux migrantes de même qu'à celles de leurs ressortissantes qui épousent des étrangers. Les migrations peuvent avoir des incidences profondes sur la santé et le bien-être tant des migrantes que des épouses qui restent au pays. L'*Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement 2004* analyse les questions essentielles concernant la migration de la main-d'œuvre, la formation et la réunion des familles, les droits des migrantes, des réfugiées et des personnes déplacées, ainsi que la traite des femmes et des fillettes. Elle présente des recommandations dont l'application améliorerait la situation des migrantes, des réfugiées et des femmes victimes de la traite.

Numéro de vente : F.04.IV.4 • ISBN 92-1-130235-8 • Prix : 19,95 dollars

Manuel à l'intention des parlementaires**La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif**

Ce *Manuel* établi par la Division de la promotion de la femme, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, en collaboration avec l'Union interparlementaire, présente de manière complète un aspect instructif de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif. Le *Manuel* présente l'arrière-plan et la teneur de la Convention ainsi que de son protocole facultatif et décrit le rôle du Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, qui assure l'application au niveau national. Il fournit des exemples de bonnes pratiques et dresse un tableau général de ce que les parlementaires peuvent faire pour assurer une application effective de la Convention et encourager l'utilisation du Protocole facultatif. Il propose également des instruments modèles et du matériel de référence pour faciliter l'œuvre des législateurs.

Le *Manuel* sera disponible en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

Numéro de vente : F. 03.IV.5 • ISBN 92-1-130226-9 • Prix : 18,95 dollars

Toutes les commandes d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, des Caraïbes, ainsi que de l'Asie et du Pacifique doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Publications des Nations Unies, Bureau DC2-853, 2 United Nations Plaza, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique

Téléphone : (1-212) 963-8302

Numéro vert : (1-800) 253-9646 (pour l'Amérique du Nord seulement)

Télécopie : (1-212) 963-3489

Courriel : publications@un.org

Toutes les commandes d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Publications des Nations Unies, Bureau de vente et librairie, CH-1211, Genève 10, Suisse

Téléphone : 41(22) 917-2614

Télécopie : 41 (22) 917-0027



Division de la promotion de la femme
Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies
Sources d'informations sur Internet

Division de la promotion de la femme : <http://www.un.org/womenwatch/daw>

Bilan et évaluation : <http://www.un.org/womenwatch/daw/Review/>

Commission de la condition de la femme : <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/>

Convention sur l'élimination de toutes les formes

de discrimination à l'égard des femmes : <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/>

Information sur les pays : <http://www.un.org/womenwatch/daw/country>

Réunions et documentation : <http://www.un.org/womenwatch/daw/documents>

Femmes en l'an 2000 et au-delà : <http://www.un.org/womenwatch/daw/public/w2000>

Publications : <http://www.un.org/womenwatch/daw/public>

Nouvelles : <http://www.un.org/womenwatch/daw/news>

Calendrier : <http://www.un.org/womenwatch/asp/calendar>

Division de la promotion de la femme

Département des affaires économiques et sociales

Secrétariat des Nations Unies

2 United Nations Plaza

DC2, 12^e étage

New York, NY 10017

Etats-Unis d'Amérique

Site sur le Web : <http://www.un.org/womenwatch/daw>

Courriel : daw@un.org